



**EXAMEN DES POLITIQUES COMMERCIALES**

RAPPORT DE

LA RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA

Conformément à l'Accord établissant le Mécanisme d'examen des politiques commerciales (Annexe 3 de l'Accord de Marrakech instituant l'Organisation mondiale du commerce), la déclaration de politique générale présentée par la République de Moldova est reproduite ci-après.

---

Note: Le présent rapport fait l'objet d'une distribution restreinte et ne doit pas être communiqué à la presse avant la fin de la première séance de la réunion de l'Organe d'examen des politiques commerciales portant sur la République de Moldova.

---

**Table des Matières**

<b>1 INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
<b>2 APERÇU DE L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE ET DES RÉFORMES RÉCENTES .....</b>	<b>4</b>
2.1 Aperçu de la situation macroéconomique .....	4
2.2 Environnement extérieur et compétitivité .....	7
2.2.1 Industrialisation.....	11
2.2.2 Les conséquences de la guerre en Ukraine pour l'économie nationale .....	13
2.3 Évolution économique et réformes .....	13
2.3.1 Les MPME et les réformes fiscales, administratives et de la réglementation .....	14
2.3.1.1 Entrepreneurat féminin et commerce.....	18
2.3.2 Développement des TIC.....	18
2.3.3 Faits nouveaux concernant la facilitation des échanges et les douanes .....	20
2.3.4 Faits nouveaux dans le domaine des marchés publics.....	22
2.3.5 Droits de propriété intellectuelle .....	24
2.3.6 Agriculture.....	25
<b>3 POLITIQUE COMMERCIALE ET RÉGIMES COMMERCIAUX PRÉFÉRENTIELS.....</b>	<b>27</b>
3.1 Aperçu général.....	27
3.2 OMC et Initiatives liées aux Déclarations conjointes .....	28
3.3 Régimes commerciaux préférentiels.....	29
3.3.1 ZLEAC avec l'Union européenne.....	29
3.3.2 Négociations en cours concernant des ALE .....	31
<b>4 CONCLUSIONS .....</b>	<b>31</b>
<b>ANNEXE – TABLEAUX .....</b>	<b>33</b>

## 1 INTRODUCTION

1.1. La République de Moldova soumet la présente déclaration de politique générale dans le cadre de son deuxième examen de politique commerciale.

1.2. La libéralisation et l'ouverture des échanges continuent de représenter l'un des objectifs principaux du Programme de politique commerciale et économique de la République de Moldova. Pendant la période considérée, la République de Moldova a entrepris une série de réformes et d'initiatives visant à alléger, à faciliter et à simplifier les procédures et la réglementation commerciales et s'est employée à améliorer le climat des affaires au moyen de réformes réglementaires et administratives.

1.3. Grâce aux réformes menées par le gouvernement de la République de Moldova, Moldova est aujourd'hui l'un des Membres de l'OMC qui met en œuvre l'une des politiques de commerce extérieur les plus libérales et un régime d'investissement très favorable, caractérisés par un régime de commerce extérieur et des procédures douanières facilités, un régime d'admission en franchise ou des droits d'importation faibles et des mesures non tarifaires minimales dans les domaines OTC et SPS, ainsi qu'un régime fiscal favorable.

1.4. Faiblement doté en ressources naturelles, enclavé en Europe centrale et orientale, Moldova fonde son développement sur des marchandises et des entreprises compétitives qui réussissent dans le commerce international grâce à des marchandises et à des services à haute valeur ajoutée.

1.5. Depuis le dernier examen de la politique commerciale en 2015, l'économie moldove a continué d'enregistrer des résultats positifs, malgré des circonstances défavorables en lien avec la crise bancaire, la crise de la sécurité énergétique, les difficultés climatiques relatives aux sécheresses, la pandémie de COVID et la guerre. Depuis 2020, l'environnement économique international a été caractérisé par une grave crise économique et sanitaire mondiale, engendrée par l'émergence de la pandémie de la COVID-19. Il s'en est suivi une forte reprise économique, qui a toutefois été hétérogène selon les pays. À la fin de 2021, une nouvelle vague de COVID-19, conjuguée à des goulots d'étranglement à l'échelle mondiale dans l'approvisionnement en matières premières et biens intermédiaires ainsi qu'à une forte augmentation de l'inflation ont créé un contexte difficile pour l'économie de la République de Moldova.

1.6. L'économie et le commerce de la République de Moldova se sont montrés relativement résilients pendant la crise de la COVID-19. Leurs résultats s'expliquent par plusieurs facteurs: une structure économique et des produits exportés diversifiés (par exemple: en 2019, Moldova a exporté vers ses 5 principaux marchés plus de 100 produits agricoles au niveau des positions à 6 chiffres du SH, l'Union européenne (UE) étant le marché le plus diversifié avec 54 produits pour une valeur de 663 millions d'USD, et dans le même temps il a exporté plus de 514 produits industriels au niveau des positions à 6 chiffres du SH, en exportant vers l'UE environ 190 types de produits représentant une valeur de 880 millions d'USD), une forte ouverture internationale, un système éducatif de haute qualité, la flexibilité du marché du travail, une charge fiscale modérée, des finances publiques saines et une coopération bien établie entre les donateurs et les partenaires.

1.7. La République de Moldova est un authentique et fervent défenseur du système commercial multilatéral au sein de l'OMC et estime que l'une des priorités est de maintenir l'intégrité et de renforcer davantage le rôle et la pertinence de l'OMC, ce qui est essentiel pour la croissance du commerce, la poursuite du développement économique au niveau mondial et la croissance, et qui contribue ainsi à la reprise économique à l'issue de la pandémie de la COVID-19. Le système commercial multilatéral fondé sur des règles élaborées dans le cadre de l'OMC fournit les bases institutionnelles et le cadre réglementaire d'un commerce mondial prévisible et non discriminatoire, tout en étant indispensable contre le protectionnisme.

1.8. La priorité accordée aux règles multilatérales non discriminatoires dans la politique commerciale de la République de Moldova est complétée par un objectif d'expansion continue de ses marchés d'exportation et d'approfondissement des relations commerciales au moyen d'accords de libre-échange (ALE) bilatéraux, en particulier avec l'UE et d'autres partenaires du monde entier. Moldova considère que les ALE sont un dispositif complémentaire au système commercial multilatéral, avec l'OMC.

1.9. Comme d'autres pays animés du même esprit, Moldova accorde une grande importance à la promotion de l'intégration plus poussée de sa petite économie à revenu intermédiaire de la tranche inférieure dans l'économie mondiale et à la nécessité de rendre le développement économique plus durable et inclusif. Le gouvernement prend également au sérieux les préoccupations concernant les conséquences négatives du changement climatique et des changements structurels de l'économie. Dans ce contexte, Moldova soutient fermement le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies et les mesures qui favorisent une croissance économique viable sur les plans social et environnemental.

1.10. Les réformes mises en œuvre ces dernières années ont contribué à créer des conditions de concurrence sur les marchés ainsi que des conditions favorables de l'activité des entreprises. Elles ont aussi permis de diversifier les échanges internationaux et les relations commerciales et économiques de Moldova, favorisant ainsi la croissance et le développement. En menant de nombreuses réformes économiques et en assurant une protection juridique solide des droits des investisseurs, Moldova est devenu une destination attractive pour l'investissement étranger direct. À présent, les priorités du gouvernement sont d'améliorer encore davantage le climat de l'investissement et de renforcer la confiance des investisseurs pour attirer plus d'investissements étrangers et stimuler la croissance économique.

1.11. Même si la stratégie nationale de développement "Moldova 2020" était le principal document d'orientation économique stratégique, l'Accord d'association Moldova-UE, l'Accord sur une zone de libre-échange approfondi et complet conclu en 2014 et le programme du FMI consécutif à la crise bancaire en 2015 ont été déterminants pour ce qui est d'orienter l'évolution politique à Moldova, car ils ont favorisé des réformes de politique économique et financière rapides et profondes.

1.12. Récemment, Moldova a mis au point une nouvelle stratégie nationale de développement, "Moldova 2030", qui est alignée sur son accord sur une zone de libre-échange approfondi et complet résultant de l'Accord d'association Moldova-UE et le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies. Ce document contribuera à l'attribution stratégique de ressources budgétaires, conformément aux objectifs fixés pour ses quatre piliers élémentaires: 1) une économie durable et inclusive; 2) un capital humain et social fort; 3) des institutions équitables et efficaces; et 4) un environnement sain. Même si la stratégie n'a pas de cibles spécifiquement consacrées au développement des PME, nombre des actions prioritaires soulignées dans le document visent à soutenir l'activité entrepreneuriale.

1.13. Pendant la période considérée, Moldova a instauré un cadre institutionnel et réglementaire bien structuré qui contient tous les principaux éléments constitutifs d'une politique relative aux PME proactive.

1.14. La politique économique du pays reste axée sur les principes du marché libre, le secteur privé étant le principal moteur de l'économie. Dans le même temps, elle vise à maintenir la stabilité macroéconomique, en particulier à la suite de la pandémie, ainsi qu'à développer davantage les conditions de l'activité des entreprises et le climat de l'investissement et à soutenir la reprise et l'expansion ultérieure des entreprises touchées par la pandémie.

## **2 APERÇU DE L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE ET DES RÉFORMES RÉCENTES**

### **2.1 Aperçu de la situation macroéconomique**

2.1. Le paysage économique et les priorités en matière de réforme à Moldova ont récupéré remarquablement vite du ralentissement causé par la crise bancaire et par une conjoncture internationale défavorable, qui se sont traduits par une contraction en 2015. Cela signifie que la situation économique extérieure et les fondamentaux internes se sont améliorés. Les vastes réformes entreprises dans le cadre du programme de 2016 soutenu par le FMI ont rétabli avec succès la stabilité macrofinancière et renforcé le secteur financier.

2.2. Après avoir enregistré une croissance moyenne supérieure à 4% pendant la période 2016-2019, l'activité économique s'est contractée de 7,5% en 2020, entravée par des restrictions temporaires, la perturbation des chaînes d'approvisionnement et la réduction de la demande mondiale, ainsi que par les conséquences d'une grave sécheresse.

2.3. En 2018, les taux de chômage et d'inflation ont atteint leurs niveaux les plus faibles depuis 2010 (3,4% et 3,1%, respectivement) et, conjugués à des taux d'intérêt plus faibles sur les nouveaux prêts, ont contribué à une augmentation modeste de l'investissement et de la demande intérieure.

2.4. Selon les estimations, l'économie moldave a augmenté de 4,2% en 2019. La croissance résultait essentiellement des investissements, qui ont augmenté d'environ 16%. Dans un contexte d'activités d'investissement dynamiques, le secteur de la construction a affiché le taux de croissance le plus élevé parmi les principaux secteurs de l'économie, en augmentant de 19% en 2019. Ces dernières années, l'économie a également été tirée par la consommation et alimentée par les envois de fonds. Ces derniers ont représenté jusqu'à un quart du produit intérieur brut (PIB), soit l'un des taux les plus élevés au monde. Le commerce extérieur n'a augmenté que légèrement en 2019, après avoir connu une croissance dynamique les années précédentes. En 2019, les exportations ont atteint 2,8 milliards de dollars EU, une augmentation de 2,7% par rapport à 2018, et les importations se sont élevées à 5,8 milliards de dollars EU, une progression de 1,4%. La balance commerciale négative s'est chiffrée à 3 062,6 millions de dollars EU, contre 3 053,9 millions de dollars en 2018. La différence considérable dans l'évolution des exportations et des importations a abouti à une accumulation en 2019 d'un déficit commercial de 3,1 milliards de dollars EU, une augmentation de 0,3% par rapport à 2018. Selon la Banque nationale de Moldova (NBM), en 2019, le compte courant de la balance des paiements a accusé un déficit de 1 159,30 millions d'USD, le compte de capital a affiché un solde négatif d'un montant de 52,08 millions d'USD et le compte d'opérations financières a enregistré un afflux net de capitaux de 1 205,94 millions d'USD. L'inflation s'est accélérée pour atteindre le taux relativement élevé de 7,5% à la fin de 2019. Le déficit budgétaire s'est chiffré à environ 1,5% du PIB seulement. La situation économique est demeurée stable, même si trois gouvernements différents se sont succédés en 2019, y compris trois mois de négociations concernant une coalition. Une population vieillissante et d'importants flux d'émigration réduisent une participation déjà faible à la main-d'œuvre. Le renforcement des capacités constitue un autre défi pour une croissance durable, la création d'emplois et la réduction de la pauvreté.

2.5. En 2020, la pandémie de COVID-19 a été lourde de conséquences pour l'économie moldave. Après avoir connu son ralentissement le plus grave en 2020, l'économie a redémarré, mais des risques considérables pesaient sur les perspectives. En 2021, la reprise économique s'est affermie. Néanmoins, les risques défavorables qui menaçaient les perspectives sont restés importants, y compris les risques de nouvelles flambées infectieuses et d'apparition de variants du virus, une reprise plus lente que prévue chez les partenaires commerciaux, la flambée des coûts de l'énergie ou la lassitude des réformes et les retombées de la guerre dans le pays voisin sur l'économie moldave.

2.6. Le gouvernement demeure résolu à réorienter progressivement sa politique de sorte à atténuer les dommages à long terme que la pandémie a infligés à l'économie des pays et à assurer une reprise durable, inclusive et plus robuste, mais la crise énergétique actuelle, qui s'est aggravée en 2021 et en 2022, et les faiblesses qui affligent depuis longtemps les institutions nationales pourraient entraver la dynamique de réforme, tous ces éléments étant amplifiés par la crise engendrée par la guerre que la Russie a déclarée à l'Ukraine.

2.7. En 2021, la République de Moldova a enregistré le plus fort taux de croissance économique de ces trente dernières années. Le PIB s'est élevé à 241,9 milliards de lei et a affiché une augmentation réelle de 13,9% par rapport à 2020. Les principaux facteurs qui ont contribué à cette croissance sont liés à une campagne agricole favorable et à la contribution importante qui a donc été apportée par le secteur agricole, à l'accélération de la croissance de la consommation des particuliers et à la reprise de l'activité économique.

2.8. Les secteurs qui contribuent le plus au PIB sont le commerce (14,9%), l'agriculture (10,4%), les industries (9,8%), la construction (8,2%), les transactions immobilières (7,03%), l'information et la communication (5,5%), les transports (4,2%) et l'administration publique (3,6%).

2.9. Les activités suivantes ont principalement contribué à la hausse de 13,9% du PIB en 2021 par rapport à 2020:

- l'agriculture, la sylviculture et la pêche (+4,2%) avec une part de 10,4% dans le PIB;

- le commerce de gros et de détail; l'entretien et la réparation de véhicules automobiles et de motocycles (+2.2%), avec une part de 14,9% dans la formation du PIB;
- le transport et l'entreposage (+1,6%) avec une part de 4,2% dans le PIB;
- l'information et les communications (+1,2%) avec une part de 5,5% dans le PIB;
- la production et la distribution d'électricité et de chauffage, de gaz, d'eau chaude et d'air conditionné (+0,9%) avec une part de 2,1% dans le PIB;
- les activités artistiques, récréatives et de loisir (+0,5%) avec une part de 1,0% dans le PIB.

2.10. Le **secteur industriel** a rebondi après la crise de 2020 provoquée par la pandémie. En 2021, le volume de la production industrielle a progressé de 12,1% du fait de la relance des industries manufacturières (+11,4%), des industries extractives (+11,9%), ainsi que de l'augmentation de la production dans le secteur de l'énergie (+16,1%).

2.11. Après une année de grave sécheresse, 2021 a été une année particulièrement favorable **pour l'agriculture**. La production agricole globale a augmenté de près de 50% (une croissance record). La progression de la production agricole globale a été déterminée par l'accroissement considérable de la production maraîchère (d'environ 75,5%).

2.12. Le **secteur des transports** a cru en 2021, après avoir décliné sous l'effet de la crise liée à la pandémie. En 2021, le transport de marchandises a augmenté d'environ 19,2% et le transport de voyageurs d'environ 9,5%.

2.13. En 2021, le **commerce de détail des marchandises** a augmenté de 12% et le commerce des **services** fournis à la population a été multiplié par 1,7 (sur la base de prix comparables).

2.14. Le **tourisme** continue d'être affecté par les conséquences de la pandémie de COVID-19, dont l'intensité décline. En 2021, 178 000,2 touristes se sont rendus dans des structures d'accueil collectif de touristes dotées de fonctions d'hébergement, soit deux fois plus qu'en 2020 (année profondément touchée par les conséquences de la pandémie de COVID).

2.15. Dans le contexte des reculs enregistrés pendant la période de crise de 2020, les activités d'investissement ont progressé modérément en 2021. Le volume des investissements en immobilisations a augmenté de 4,8%, pour atteindre 29,6 milliards de MDL. L'augmentation des propres investissements des agents économiques orientés vers les nouvelles technologies, les machines et le matériel, ainsi que l'augmentation des investissements dans les infrastructures publiques financés par des sources extérieures étaient les principaux facteurs qui ont influencé la progression des investissements.

2.16. Le taux d'inflation annuel a dépassé la limite supérieure de la marge de variation de l'objectif d'inflation fixé par la Banque nationale de Moldova (5%  $\pm$ 1,5%), pour atteindre 13,9% (décembre 2021 par rapport à décembre 2020). Le 3 décembre 2021, en réponse aux tensions inflationnistes grandissantes, la NBM a relevé le taux de base d'un point de pourcentage et l'a fixé à 6,5%.

2.17. Sur la période entre janvier et décembre 2021, le **leu moldove** s'est déprécié de 3,1% par rapport au dollar EU en termes nominaux mais s'est apprécié de 4,9% par rapport à l'euro.

2.18. Les recettes budgétaires connaissent toujours une évolution positive, avec une augmentation de 32,4% en décembre 2021. De janvier à décembre, le budget public national a reçu en tout des recettes qui se sont élevées à 77,4 milliards de lei, environ, ce qui représente une augmentation de 23,5% par rapport à la même période en 2020. Ces résultats positifs s'expliquent en grande partie par la relance de la consommation intérieure, qui a favorisé l'augmentation des recettes tirées des taxes et des droits visant les marchandises et les services, et par l'appréciation des salaires.

2.19. Le **commerce international de marchandises** progresse continuellement. L'environnement extérieur favorable et l'accroissement de la demande de marchandises chez les principaux pays partenaires ont débouché sur une augmentation de 27,5% des exportations en 2021, qui se sont chiffrées à 3 144,5 millions de dollars EU. Dans le même temps, la demande

intérieure, qui maintient une tendance positive, ainsi que la hausse des cours mondiaux des ressources énergétiques, en particulier le gaz naturel, se sont traduites par un relèvement de 32,5% de la valeur des importations, qui se sont montées à 7 176,6 millions de dollars EU. Le volume des importations a été environ 2,3 fois supérieur à celui des exportations et, par conséquent, le solde négatif de la balance commerciale a été multiplié par environ 1,4, ce qui met en évidence que l'économie est tributaire des sources extérieures.

2.20. Les indicateurs de la **balance des paiements externe** pour 2021 ont illustré la reprise de l'économie après la crise liée à la pandémie, la montée des cours mondiaux des matières premières et des ressources énergétiques, ainsi que la perturbation des chaînes de valeur. La hausse de la demande et des prix intérieurs pour les ressources énergétiques a abouti à une augmentation de 33,6% des importations de marchandises et de services. Par conséquent, le déficit du compte courant s'est accentué et a été multiplié par environ 1,8 et les besoins de financement extérieur du pays par rapport au PIB se sont hissés à 12%, contre 8,3% en 2020.

2.21. L'incertitude des perspectives d'avenir continuent d'influer sur les activités d'investissement. Les flux entrants d'investissement étranger direct ont été multiplié par environ 1,6 par rapport à 2020, mais ils n'ont pas atteint leurs niveaux d'avant la crise. Dans ces conditions, le déficit du compte courant a été largement financé par des prêts, des crédits commerciaux et des avances.

2.22. En 2021, **le taux de chômage** (la part de chômeurs, comme définis par l'OIT, dans la population active) au niveau national s'est établi à 3,2%, soit un recul de 0,6 point de pourcentage par rapport à 2020 (3,6%).

2.23. Début 2022, l'économie se redressait, mais les perspectives sont obscurcies par des vulnérabilités importantes liées à la crise énergétique et à la guerre dans le pays voisin. En 2021, la reprise solide de la croissance (13,9%) était stimulée par la demande globale soutenue par une forte croissance du crédit et des salaires et d'importants flux entrants d'envois de fonds. Les envois de fonds émis par les quelques un million de Moldoves qui travaillent à l'étranger représentent près de 15% du PIB. Alors que des indicateurs de haute fréquence favorables donnent à penser que la reprise se poursuivra, les conséquences qu'auront pour le pays les turbulences mondiales sur les marchés de l'énergie et une nouvelle vague d'infection causée par le variant Delta posent d'importants problèmes et aggravent les incertitudes. Par conséquent, au premier trimestre de 2022, les taux d'inflation ont atteint leur niveau le plus élevé (en mars 2022, le taux d'inflation a culminé à 22,16%), tirés par les prix élevés de l'énergie et la hausse des prix du panier de consommation (environ 50% du taux d'inflation est imputable aux prix des produits alimentaires et de l'énergie).

2.24. Les risques de détérioration restent importants dans ce contexte d'incertitude accrue. On compte au nombre d'entre eux des conséquences plus graves ou prolongées de la crise énergétique mondiale, une reprise plus lente dans le pays et à l'étranger et un bilan lesté par un chômage accru et les conséquences de la guerre en Ukraine.

2.25. Moldova reste susceptible de subir les conséquences des tensions géopolitiques. Les changements politiques se poursuivent et aboutissent à une importante perte de compétences opérationnelles dans les principaux organismes gouvernementaux, ce qui dégrade davantage les capacités de mise en œuvre des réformes de Moldova. Du côté positif, les récents arrangements avec le FMI et à l'appui des donateurs visant à remédier aux vulnérabilités ont catalysé le financement externe, tandis que les réformes pourraient déboucher sur d'importants dividendes de croissance à moyen terme.

## 2.2 Environnement extérieur et compétitivité

2.26. Économie de petite taille possédant très peu de ressources naturelles, Moldova est fortement dépendant du commerce extérieur, que ce soit des importations de matières premières et marchandises intermédiaires ou des exportation de marchandises à valeur ajoutée et matières premières. Dans ce contexte, l'économie moldove a obtenu des résultats concluants dans la diversification des exportations en termes de produits et de destinations. Néanmoins, les exportations moldoves de marchandises et services manquent toujours de création de valeur nationale.

2.27. En tant que pays vulnérable de petite taille enclavé en Europe du Centre-Est, la République de Moldova reste plus exposée que d'autres économies plus grandes aux évolutions de l'environnement extérieur. Moldova a des frontières terrestres communes avec la Roumanie et l'Ukraine – les principaux pays de transit étant la Roumanie, l'Ukraine et le Bélarus.

2.28. Le dynamisme économique de l'UE est une composante déterminante de l'économie moldove: 43,9% des importations moldoves de marchandises proviennent de l'UE (2021: 3,1 milliards d'USD), tandis qu'environ deux tiers – 62% – des exportations moldoves (2021: 1,9 milliard d'USD) sont destinés à l'UE. L'UE est donc, de loin, le premier partenaire commercial de Moldova (la Roumanie, l'Allemagne, l'Italie et la Pologne étant les principaux partenaires commerciaux dans l'UE).

2.29. D'autres importants partenaires commerciaux sont la Türkiye, la Chine, les pays de la Communauté d'États indépendants (CEI) (en particulier l'Ukraine, le Bélarus et la Fédération de Russie), la Suisse puis d'autres pays d'Asie, d'Amérique et du Moyen-Orient.

2.30. Au niveau du commerce extérieur de Moldova, les dernières années ont été caractérisées par un renforcement de la spécialisation vers certains produits à haute valeur ajoutée, en particulier ceux issus des industries automobiles et pharmaceutiques, mais également de la viticulture, des industries des textiles et du secteur des machines.

2.31. Les principaux produits exportés par la République de Moldova sont les fils isolés (445 millions d'USD), les graines de tournesol (188 millions d'USD), le vin (134 millions d'USD), les sièges (112 millions d'USD) et les barres de fer laminées à chaud (105 millions d'USD), les fruits et légumes comestibles alimentaires, etc.

2.32. Les principaux produits importés par la République de Moldova sont les produits pétroliers raffinés (328 millions d'USD), les médicaments conditionnés (226 millions d'USD), les automobiles (224 millions d'USD), le matériel de radiodiffusion (165 millions d'USD) et les fils isolés (140 millions d'USD), le textile, etc.

### **Complexité économique en 2020**

2.33. Concernant les produits les plus spécialisés à l'aune de l'indice d'avantage comparatif révélé, Moldova présente un niveau élevé de spécialisation en graines de tournesol (218), en barres de fer laminées à chaud (53,6), en pommes, poires et raisins (43,5), en huiles de graines (42,3) et en autres résidus végétaux (32), en gypse, en fruits dénoyautés et séchés et en alcool de plus de 80%. La spécialisation est mesurée grâce à l'indice d'avantage comparatif révélé, qui évalue le rapport entre les exportations moldoves observées et attendues de chaque produit.

2.34. Pour ce qui est des produits les plus complexes, classés par indice de complexité du produit, les exportations moldoves présentant le degré le plus élevé de complexité sont les machines d'essai des propriétés mécaniques des matériaux (1,54), les feuilles et bandes minces en cuivre d'une épaisseur n'excédant pas 0,15 mm (support non compris) (1,37), les machines, non domestiques, avec fonction de chauffage ou de refroidissement (1,16), les dérivés des alcools cycliques (0,89) et les articles de fer ou d'acier (0,87), les chaudières, les signaux pour l'industrie automobile, les transformateurs électriques, les tubes en nickel et les machines pour le travail du cuir, y compris les chaussures. L'indice de complexité du produit mesure le niveau de connaissances que suppose la fabrication d'un produit en examinant le niveau de connaissances de ses exportateurs.

2.35. En ce qui concerne les possibilités d'exportation en fonction de la proximité, les principales possibilités d'exportation pour Moldova en fonction de l'indice de proximité concernent les sous-vêtements pour hommes en bonneterie (0,22), les sous-vêtements pour hommes autres qu'en bonneterie (0,21), le tabac brut (0,21), les caroubes, algues, betteraves à sucre et cannes à sucre servant à l'alimentation (0,21) et d'autres légumes (0,21), les plantes servant à la fabrication des parfums et les accessoires en bonneterie, y compris pour bébés. La proximité désigne la distance qui sépare les exportations actuelles d'un pays et chaque produit.

2.36. Pendant la période 2015-2020, le secteur des TI a enregistré une croissance des recettes tirées des ventes annuelles, qui sont passées de 2,1 milliards de lei à 7,4 milliards de lei, atteignant ainsi 3,6% du PIB. En 2020, le volume des exportations des produits et services des TI a dépassé le chiffre de 4,6 milliards de lei, ce qui a changé les qualités de la structure des exportations de la République de Moldova.



2.37. À cette évolution positive dans le secteur des TI s'ajoute l'augmentation du nombre d'entreprises pendant la période considérée – qui est passé de 1 000 à 1 700 – ainsi que du nombre d'employés – qui est passé de 9 350 à 17 000, ce qui permet de garantir le niveau optimal de rémunération dans l'économie.

2.38. Il ressort de l'analyse des données que le volume des investissements dans les services informatiques a doublé pendant la période de référence et a atteint 2,6 milliards de lei en 2020, soit une augmentation d'environ 800 millions de lei en glissement annuel, ce qui atteste du fait que davantage d'investissements portent sur la simplification des processus et l'innovation numérique dans divers secteurs économiques.

2.39. D'après la NBM, en 2021, le volume des exportations dans le secteur des TI en République de Moldova a atteint 349,82 millions de dollars EU, un chiffre plus de cinq fois supérieur à celui de 2016.

2.40. Ces résultats s'expliquent par les politiques favorables au développement du secteur, en particulier le régime fiscal distinct au titre duquel les 1 055 résidents actifs du "parc de technologies de l'information virtuel de Moldova" exercent leur activité, dont 182 sociétés à capitaux étrangers provenant de 39 pays.

2.41. Malgré les contraintes imposées par la pandémie et le contexte du développement régional, le chiffre d'affaires obtenu en 2021 par les résidents du "parc de technologies de l'information de Moldova" a dépassé de 49% les recettes pour 2020 et a représenté plus de 6,8 milliards de lei.

2.42. 85% du total des exportations de services informatiques sont générés par des résidents du "parc de technologies de l'information de Moldova". Les principaux marchés d'exportation des TI sont les pays de l'UE, le Royaume-Uni, les États-Unis et le Canada.

2.43. En 2021, les exportations de services ont augmenté de 19,7%, en général, sous l'effet de la multiplication des services de télécommunication, informatiques et d'information (+31,6%), des services relatifs aux voyages (+32,2%) et des services de transport (+32,2%).

2.44. Les importations de services ont progressé de 30,4%. Dans cette catégorie, les importations de services relatifs aux voyages (+34,4%) et de services de transport (+38,5%) se sont accrues. Dans le même temps, celles des services de construction ont diminué (-12,6%).

2.45. À titre de comparaison, en 2018, la balance des services a affiché un solde positif de 373,3 millions d'USD, contre 317 millions d'USD en 2017. Les exportations des services ont augmenté de 18% et les importations, de 18,1%. Cette situation s'explique en grande partie par l'augmentation plus importante des importations de services de transport (de 16,3%, contre 6% pour les services exportés). En parallèle, il importe de signaler la progression essentielle des exportations de services de télécommunication, informatiques et d'information, qui se sont augmentés de 25,6% par rapport à 2017.

2.46. Depuis 2020, l'environnement économique international a été caractérisé par une grave crise économique mondiale, engendrée par l'émergence de la pandémie de COVID-19 au début de 2020, qui a frappé de plein fouet le commerce mondial et l'économie des principaux partenaires commerciaux de Moldova. Pour lutter contre la propagation du virus, les États ont procédé à des fermetures de secteurs entiers de l'économie, ce qui a provoqué un effondrement de la demande et du commerce. Parallèlement, les différents gouvernements ont mis en place des programmes d'aide publique massifs pour soutenir les secteurs touchés et l'économie dans son ensemble. Par la suite, de nouvelles vagues du coronavirus ont eu lieu avec des réactions analogues, en particulier en Europe, quoique de moindre ampleur qu'au printemps 2020.

2.47. Il convient d'ajouter à cela que la République de Moldova considère les industries et la compétitivité comme des priorités stratégiques de développement et qu'elles sont, à ce titre, toujours incluses dans les programmes politiques nationaux. En outre, dans le cadre de l'action menée pour adapter le Programme de développement durable à l'horizon 2030 au contexte national, la République de Moldova a inclus neuf indicateurs définis pour l'ODD 9, axé sur l'industrie, l'innovation et l'infrastructure, qui servent implicitement à mesurer la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur brut. Parallèlement à la planification stratégique sectorielle liée à la politique industrielle, une procédure à laquelle participe le gouvernement moldove, des

plates-formes dans le domaine des infrastructures et de l'industrie sont renforcées. Par conséquent, le programme pilote de création de plates-formes industrielles multifonctionnelles est exécuté. Il a été adopté au titre de la Décision gouvernementale n° 748/2020, un document qui prévoit la création de 18 plates-formes industrielles multifonctionnelles.

2.48. En outre, dans le cadre de la signature, avec l'UE, de l'Accord sur une zone de libre-échange approfondi et complet, le gouvernement a approuvé la Feuille de route pour l'amélioration de la compétitivité en République de Moldova au moyen de la Décision gouvernementale n° 4/2014. Cette feuille de route avait pour objectif d'améliorer la compétitivité de l'économie moldove, de majorer les bénéfices engrangés par l'Accord sur une zone de libre-échange approfondi et complet et, dans le même temps, de faire face aux difficultés associées à la mise en œuvre dudit accord. La Feuille de route contenait une matrice politique qui prévoyait des mesures concrètes concernant neuf composantes:

- ressources humaines;
- accès au financement;
- infrastructure de transport et d'énergie;
- infrastructure qualité;
- société de l'information;
- facilitation des échanges;
- politique et administration budgétaire;
- recherche scientifique et innovation;
- concurrence.

2.49. En 2020, la plupart des mesures figurant dans la matrice politique de la Feuille de route ont été mises en œuvre (le taux de mise en œuvre enregistré était de 95,5%). Néanmoins, même si les indicateurs de performance ont été atteints, d'autres efforts considérables sont nécessaires en vue d'accroître la compétitivité du pays.

2.50. En vue de permettre d'investir dans l'économie moldove et d'assurer une promotion efficace des exportations des marchandises et services nationaux, le gouvernement moldove a approuvé la Stratégie nationale pour l'attraction des investissements et la promotion des exportations pour la période 2016-2020 et le plan d'action relatif à la mise en œuvre connexe, un document stratégique où transparait la vision du pays dans ce domaine. Comme énoncé dans la stratégie, *"une croissance accélérée et durable du revenu national passe obligatoirement par l'augmentation et la diversification des exportations. Néanmoins, le retard technologique constitue une carence structurelle importante qui nuit à la compétitivité des exportations moldoves. Afin de le réduire et de catalyser le modèle de croissance axé sur les exportations, des investissements de taille sont nécessaires dans le cadre du développement de capital productif"*. Dans la Stratégie, sept secteurs prioritaires pour la promotion de l'investissement et des exportations sont mis au jour: l'agriculture et les produits alimentaires, l'industrie automobile, les services fournis aux entreprises tels que l'externalisation des fonctions de l'entreprise, les vêtements et chaussures, l'électronique, les technologies de l'information et de la communication et les machines.

2.51. Les plans stratégiques sectoriels, qui sont en cours d'élaboration, sont liés aux engagements internationaux contractés par la République de Moldova. Le projet de stratégie nationale de développement et d'autres projets de documents sectoriels stratégiques reposent sur deux priorités horizontales – **le vert et le numérique** – et sur plusieurs priorités thématiques, y compris le développement des productions manufacturières à petite échelle au niveau national, le développement d'entreprises innovantes à forte croissance au niveau national et l'attraction d'IED dans le secteur industriel dans le contexte de la délocalisation proche. Les priorités et les activités multisectorielles qui leur sont associées seront mises en œuvre y compris dans le cadre du développement de plates-formes d'investissement existantes – les zones franches économiques (ZFE), les parcs industriels, les plates-formes industrielles multifonctionnelles, le parc de technologies de l'information.

### 2.2.1 Industrialisation

2.52. En 30 ans de transition, l'économie de la République de Moldova a connu une désindustrialisation prématurée. Par conséquent, entre 1991 et 2021, la part de **l'industrie dans le PIB a chuté de 40% à 12%**. Ainsi, pendant la période 2011-2015, la part du secteur industriel dans le PIB a oscillé entre 14% et 15%, avant de **tomber à 12% en 2021**. Plusieurs crises ont perturbé l'essor du secteur industriel: le "choc transitionnel" et les crises financières de 1998, les embargos imposés périodiquement par la Fédération de Russie; les sécheresses (2012 et 2020), les crises financières et bancaires nationales (2015-2016), et la crise liée à la pandémie (2020-2021).

2.53. Malgré ces difficultés, pendant la période 2011-2021, la production industrielle a enregistré une croissance annuelle moyenne de 4%. La demande interne et externe contribue à la progression des industries, de même que les politiques relatives au développement des ZFE.

2.54. Compte tenu du cadre juridique existant, sept ZFE (la ZFE "Balti", la ZFE "Ungheni-Business", la ZFE "Export-Business-Chisinau", la ZFE "Valkaneş", la ZFE "Tvardiţa", la ZFE "Taraclia", la ZFE "Otaci-Business") ont été créées et sont en fonctionnement, et 38 sous-zones sont réparties dans l'ensemble du pays, sur une surface totale de 440 hectares, environ. Au 31 décembre 2021, 229 résidents étaient enregistrés dans les 7 ZFE et comptaient 15 830 employés touchant un salaire mensuel brut moyen de 471,2 USD (environ 450 EUR).

2.55. La valeur totale des investissements effectués dans les ZFE pendant l'ensemble de la période d'activité et jusqu'au 31 décembre 2021 s'est chiffrée à 506,2 millions d'USD. Le total des recettes provenant des ventes de la production industrielle par zones franches a représenté 672,9 millions d'USD en 2021, dont 612,4 millions d'USD étaient des recettes d'exportation.

2.56. Les industries de Moldova sont principalement constituées de secteurs qui nécessitent des ressources et de la main-d'œuvre, ce qui aboutit à une production de marchandises à faible valeur ajoutée, comme en témoigne la structure de la production industrielle: 47% des produits sont des biens non durables (pour usage courant), 26% sont des biens intermédiaires et 9% et 3% des biens de capital et des biens durables. Néanmoins, certains changements structurels positifs ont été observés récemment: pendant la période 2014-2020, les parts de biens de capital et de biens durables se sont appréciées de 3,5 et 0,7 points de pourcentage, respectivement, portée par l'essor de certaines branches, telles que les industries automobiles et les industries de l'ameublement.

2.57. Les industries manufacturières sont la branche la plus importante et totalisent 84% de la production industrielle. Le secteur de l'énergie, ainsi que les activités de distribution et d'assainissement de l'eau, comptent pour environ 14%, tandis que les industries extractives représentent moins de 2%. Les branches les plus importantes dans les industries manufacturières sont l'industrie alimentaire (33%), l'industrie automobile (12%), l'industrie légère (11%), la fabrication de produits minéraux non métalliques (11%), les boissons (10%), les produits chimiques et les articles en plastique (5% pour chacun d'entre eux) et la production de meubles (4%).

2.58. Les industries manufacturières ont renforcé leur position et enregistré une croissance annuelle moyenne de 4% environ pendant la période 2011-2021. Certaines branches ont prospéré plus intensément. Sur cette même période, l'expansion de l'activité des ZFE, en particulier les investissements dans l'industrie automobile, ont provoqué une hausse de 20% de la croissance annuelle de la fabrication de machines et de matériel. Les autres branches qui ont affiché d'importants progrès sont l'industrie des meubles (croissance moyenne +13%), l'industrie du bois (+11%), l'industrie chimique (+8%) et le secteur papetier (+8%). Néanmoins, le secteur industriel a été **frappé brutalement par la crise liée à la pandémie**: la faible demande externe a eu une influence néfaste, en particulier sur les industries exportatrices, y compris celles alimentées par les résidents des ZFE. En outre, les **conditions météorologiques désastreuses de 2020 se sont traduites par une forte baisse dans le secteur agricole (-27,2%) dont s'est ressentie l'industrie alimentaire, qui a reculé de -5,8%**.

2.59. En 2021, le secteur industriel a rebondi après la crise liée à la pandémie et a comptabilisé une croissance de 12,1%, tirée par la reprise de l'industrie manufacturière (+11,4%), des industries extractives (+11,9%) et du secteur de l'énergie (+16,1%). Néanmoins, certains secteurs exportateurs continuent de perdre du terrain: la fabrication de machines et de matériel (-22,8%), la production d'huiles végétales (-24,4%) et l'industrie chimique (-11,2%).

2.60. Les entrepreneurs du secteur industriel sont principalement tournés vers le marché intérieur. Par conséquent, 65% environ de la production industrielle est destinée au marché intérieur et environ 35% aux marchés étrangers. Ces dernières années, la part des exportations industrielles a augmenté (de 3,6 points de pourcentage pendant la période 2014-2020). Les secteurs exportateurs ont eu le plus d'effets possibles sur la croissance du secteur industriel. Les principaux secteurs exportateurs sont ceux de la fabrication de machines et de matériel, de l'industrie légère, de la transformation des fruits et légumes, de la fabrication de verre et des boissons. Plus de 50% de la production de ces secteurs est orientée vers les exportations. Toutefois, les exportations industrielles sont principalement représentées par des produits à faible valeur ajoutée, comme les câbles assemblés ou le textile et Moldova occupe une position modeste dans les chaînes de valeur internationales.

2.61. En parallèle, nombre d'industries produisent à présent essentiellement pour un usage domestique (plus de 90% de leur production). On dénombre parmi elle les industries de production et de transformation de viande, de fabrication de produits laitiers, de fabrication de produits à base de tabac, de produits minéraux non métalliques et de constructions métalliques.

2.62. La part des produits industriels dans les exportations totales diminue tandis que la part des produits agricoles non transformés est en expansion. En 2021, la part des produits industriels dans le total des exportations s'établissait aux alentours de 72%. Pendant la période de 2014 à 2021, le volume des produits industriels exportés a augmenté de 2,9% par an. Néanmoins, cette embellie n'a pas suffi à renforcer la position des produits industriels dans la structure des exportations, car les exportations de produits agricoles non transformés ont enregistré une augmentation moyenne de 8,6% pendant cette période. **La croissance plus marquée des exportations de produits à faible valeur ajoutée réduit la compétitivité de l'économie nationale et ne permet pas d'assurer une croissance économique de qualité.**

2.63. L'UE est le principal marché pour les exportations industrielles. Environ 69% du total des produits industriels exportés sont destinés aux pays de l'UE, 14% aux pays de la CEI et 17% aux autres pays. Depuis que l'Accord d'association et l'Accord sur une zone de libre-échange approfondi et complet ont été signés avec l'UE, la part de cette dernière dans les exportations industrielles a progressé régulièrement (elle est passée de 56% en 2014 à 69% en 2021).

2.64. **La République de Moldova ne dispose d'aucun document d'orientation en vigueur directement consacré aux industries**, mais le gouvernement s'emploie à mettre au point le cadre de planification stratégique pour la prochaine décennie, y compris les stratégies et programmes sectoriels applicables. Par conséquent, le Plan d'action du gouvernement pour 2021-2022, approuvé par la Décision gouvernementale n° 235/2021, prévoit l'approbation de la Stratégie pour une économie inclusive, durable et numérique à l'horizon 2030, ainsi que l'élaboration de programmes dans le cadre de la stratégie. L'un des programmes subordonnés à la stratégie sera le Programme de développement industriel, qui définit le développement d'un secteur industriel compétitif, résilient, numérisé et durable, axé sur des interventions thématiques dans des secteurs à haute valeur ajoutée, y compris l'électronique, l'industrie créative, l'industrie automobile, le secteur biopharmaceutique, etc.

2.65. Le dernier document d'orientation consacré aux industries était la Stratégie pour le développement des industries jusqu'en 2015, adopté par la Décision gouvernementale n° 1149/2006. Après 2015, certaines stratégies sectorielles reliées indirectement au développement des industries ont été mises en place, y compris la Stratégie nationale pour l'attraction des investissements et la promotion des exportations pour la période 2016-2020, adoptée par la Décision gouvernementale n° 511/2016. Dans cette stratégie, plusieurs secteurs industriels prioritaires ont été mis au jour, dont le secteur automobile, l'industrie alimentaire et l'industrie textile. À la même époque, plusieurs documents d'orientation consacrés à différents secteurs, tels que l'énergie, les transports et l'éducation, étaient liés au développement du secteur industriel.

2.66. **Le Programme national de promotion de l'entrepreneuriat et d'amélioration de la compétitivité pour 2022-2026** et, en particulier, le Programme de développement industriel, une fois achevés et adoptés, succéderont aux précédents documents sectoriels et contribueront à la transition vers la quatrième révolution industrielle en République de Moldova.

### 2.2.2 Les conséquences de la guerre en Ukraine pour l'économie nationale

2.67. À compter du 24 février et jusqu'au 25 avril 2022, Moldova a déclaré l'état d'urgence national et le gouvernement a décidé de le prolonger de 60 jours, compte tenu des risques de taille qui existent.

2.68. Étant donné sa proximité géographique, Moldova fait partie des pays les plus touchés dans la région et rencontre d'importantes difficultés du fait de la guerre que la Fédération de Russie a déclarée à l'Ukraine.

2.69. Moldova est solidaire de l'Ukraine et la soutient. Il est coauteur de la déclaration promue par un groupe de Membres de l'OMC animés du même esprit qui condamnent avec la plus grande fermeté la guerre de la Fédération de Russie contre l'Ukraine, ainsi que de la Déclaration conjointe de l'OMC concernant un commerce ouvert et prévisible des produits agricoles et alimentaires. En outre, dans nombre d'autres organisations et instances internationales, Moldova s'est aligné sur des déclarations analogues qui condamnent l'agression de la Fédération de Russie, y compris la déclaration débattue à l'ONU.

2.70. Par ailleurs, Moldova s'est aligné sur les mesures relatives aux finances prises contre la Fédération de Russie et les a appliquées, en l'occurrence les sanctions visant le système financier qui ont exclu certaines banques russes des systèmes de paiement Visa, MasterCard et SWIFT – ce qui, par conséquent, bloque de fait les transactions financières relatives aux importations et aux exportations – et les banques ont fait l'objet d'un gel des actifs ou ont été exclues des systèmes financiers étrangers.

2.71. Il convient de mentionner que Moldova est d'une grande aide dans le cadre de la crise des réfugiés. Le gouvernement de Moldova a joué un rôle moteur pour ce qui est de répondre aux besoins de protection des réfugiés qui ont fui en masse la guerre en Ukraine. Aujourd'hui, le pays accueille environ 100 000 Ukrainiens, ce qui représente 4% de sa population. La moitié de ces réfugiés sont des jeunes et des enfants, tandis que l'autre moitié est composée de femmes plus âgées. Cette situation fait peser une pression supplémentaire énorme sur nos systèmes sociaux, en particulier dans les domaines de la santé et de l'enseignement. Le gouvernement continue de prendre des dispositions pour faire face, et son action est complétée et soutenue par celle menée par des partenaires qui sont coordonnés par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés dans le cadre du Forum de coordination de l'action en faveur des réfugiés. Les organismes des Nations Unies et les organisations internationales non gouvernementales et organisations non gouvernementales ont redoublé d'efforts pour aider Moldova dans les mesures qu'il prend.

### 2.3 Évolution économique et réformes

2.72. La pandémie de COVID-19, la sécheresse de 2020 et la flambée actuelle des prix mondiaux de l'énergie ont freiné l'activité économique, aggravé les risques de détérioration et compliqué l'élaboration des politiques. Bien que l'aide financière d'urgence apportée par le FMI (selon une formule mixte FCR/IFR (100% de la quote-part) et allocation de DTS (236 millions d'USD)) ait contribué à atténuer l'impact de la pandémie, Moldova reste l'un des pays les plus vulnérables d'Europe, avec des faiblesses de longue date qui entravent la convergence des revenus.

2.73. Ces deux dernières années, l'économie moldave a évolué en fonction de la pandémie de coronavirus et des mesures d'endiguement connexes. Au premier semestre de 2020, l'activité économique s'est effondrée à la suite de la première vague de COVID-19 et des mesures restrictives qui l'ont accompagnée, tant en République de Moldova qu'à l'étranger. S'en est suivi une forte reprise économique jusqu'à l'hiver 2021, qui a alors été sévèrement entravée par une nouvelle vague de la pandémie de COVID-19 et par l'introduction de nouvelles mesures d'endiguement.

2.74. Toutefois, la plupart des mesures sanitaires restrictives ont été levées ou considérablement assouplies jusqu'à l'été 2021. Cela a entraîné une forte reprise de l'activité économique aux deuxième et troisième trimestres, tirée principalement par la consommation privée et par la reprise des secteurs de services qui avaient été affectés par les restrictions sanitaires. Ainsi, en 2021, le PIB a dépassé son niveau d'avant la crise.

### 2.3.1 Les MPME et les réformes fiscales, administratives et de la réglementation

2.75. Les petites et moyennes entreprises (PME) continuent de jouer un rôle clé dans l'économie nationale. Elles représentent **98,6%** de l'ensemble des entreprises du pays et **génèrent plus de 60% (60,1%) des emplois et près de 40% (39,3%) du chiffre d'affaires** de ces entreprises. Elles contribuent ainsi pour **près de la moitié (48%) au produit intérieur brut**.

2.76. Depuis 2016, la République de Moldova a réalisé des progrès modestes dans l'établissement de conditions favorables à l'activité des PME. **Elle a progressé dans la mise en œuvre de la Stratégie de développement des PME pour 2012-2020, des progrès substantiels ayant été accomplis dans la réduction du nombre de règlements contraignants, dans la mise en œuvre de l'analyse d'impact de la réglementation (AIR) et dans la fourniture de services de développement des entreprises pour les PME.** Les réformes notables incluent aussi **le renforcement du cadre politique pour l'apprentissage entrepreneurial, une aide au démarrage pour les jeunes entrepreneurs, l'élargissement du régime de garantie du crédit, l'élargissement des services publics en ligne et la mise en œuvre effective d'une plate-forme de dialogue public-privé.**

2.77. Ces réformes ont été prises en compte dans le rapport *Doing Business 2020* de la Banque mondiale, qui classe la République de Moldova au 48<sup>ème</sup> rang, alors qu'elle occupait le 63<sup>ème</sup> rang en 2015. Moldova affiche de bons résultats selon les indicateurs de la création d'entreprise et du transfert de propriété. D'après l'indice de compétitivité mondiale 2019, il se classe au 86<sup>ème</sup> rang sur 141 pays, le système financier, y compris le financement des PME (classés respectivement en 124<sup>ème</sup> et 93<sup>ème</sup> positions), restant l'une des questions les plus problématiques, malgré une légère amélioration par rapport à 2018. Bien que les conditions de l'activité des entreprises nationales et étrangères se soient considérablement améliorées, des difficultés structurelles majeures subsistent. Par exemple, l'émigration massive et un système éducatif rigide ont entraîné des pénuries de main-d'œuvre qualifiée, l'un des principaux obstacles à l'activité commerciale signalés par les PME. En outre, des entretiens avec les représentants des milieux d'affaires indiquent que, selon ces derniers, les niveaux de corruption restent élevés.

2.78. Pour l'avenir, Moldova devrait s'attacher à promouvoir des conditions égales pour toutes les entreprises grâce à une politique de la concurrence efficace et à un pouvoir judiciaire transparent et indépendant. Il reste beaucoup à faire pour promouvoir l'apprentissage entrepreneurial, y compris pour répondre aux besoins de compétences spécifiques des PME. L'**internationalisation** limitée des PME moldaves est un défi à long terme et une importance accrue pourrait être accordée à l'amélioration de l'utilisation de la ZLEAC entre Moldova et l'UE. En outre, Moldova pourrait soutenir davantage les activités d'innovation des **PME et la transition de ces dernières vers l'économie verte.**

2.79. Moldova a largement aligné sa politique relative aux PME sur les lignes directrices établies par le "Small Business Act" (SBA) pour l'Europe de l'Union européenne. La définition des PME donnée par le pays, réexaminée en 2016, suit la définition de l'UE.

2.80. Le Ministère de l'économie est chargé de la politique relative aux PME et supervise la mise en œuvre globale de la stratégie pertinente, tandis que l'ODIMM, l'agence nationale de développement des PME, est responsable de la mise en œuvre de la plupart des mesures prévues pour les MPME. La plupart des mesures prévues par la stratégie en question ont été mises en œuvre et un rapport à cet égard a été établi.

2.81. **La réforme de la réglementation et la réduction des charges administratives ont été l'une des principales priorités** du gouvernement. **Moldova a été l'un des premiers pays à introduire le processus de guillotine réglementaire (AIR)** et plusieurs cycles ont eu lieu, partant d'un environnement économique strictement réglementé avec l'obligation de faire face à un système d'inspection complexe, inefficace et souvent corrompu. Dans l'ensemble, ces actions ont abouti à un certain nombre de résultats tangibles. Conformément à la Loi sur les textes normatifs (2017), **l'application de l'AIR pour la législation relative aux entreprises devrait être obligatoire**, mais cette pratique n'est pas encore appliquée de manière uniforme dans l'ensemble de l'administration publique. L'institution chargée de coordonner l'application de l'AIR est la Chancellerie d'État, par l'intermédiaire d'un secrétariat de l'AIR, tandis que la méthode d'AIR a été réexaminée en 2016 et alignée sur les normes de l'UE.

2.82. **Moldova a une pratique établie de consultations obligatoires avec les secteurs public et privé.** Conformément à la Loi sur la transparence du processus décisionnel (2008), des consultations publiques sont obligatoires pour chaque texte législatif et réglementaire ayant une incidence sociale, économique ou environnementale. **À cette fin, le gouvernement a créé un site Web central dédié ([www.particip.gov.md](http://www.particip.gov.md))** que les ministères sectoriels et la plupart des organismes subordonnés de l'administration publique utilisent pour publier leurs projets de texte juridique (d'après la Chancellerie d'État, 134 projets de loi ont été publiés sur le site Web en 2017 sur un total de 185 projets de loi enregistrés par la Chancellerie). Des réunions se tiennent régulièrement entre les institutions chargées de la politique relative aux PME et les organisations du secteur privé.

2.83. Les conditions de l'activité des PME se sont considérablement améliorées dans un certain nombre de domaines, comme **l'enregistrement des entreprises et l'octroi de licences.**

2.84. **Les services publics en ligne sont l'un des domaines dans lesquels les progrès sont les plus notables.** En 2016, le gouvernement a adopté un plan d'action pour la réforme et la modernisation des services publics qui couvre la période 2017-2021. La mise en œuvre de ce plan d'action est coordonnée par la Chancellerie d'État, qui présente un rapport annuel au Conseil national pour la réforme de l'administration publique. **Actuellement, le gouvernement fournit un large éventail de services publics en ligne.** L'accès est accordé par le biais d'un système de signature électronique et les taxes et redevances peuvent être payées via la plate-forme publique M-Pay. L'accès à Internet dans le pays s'est considérablement amélioré, plus de 90% de la population moldave disposant d'une connexion à Internet à haut débit; Moldova se classe parmi les pays dotés de la meilleure couverture Internet à haut débit au monde. Toutefois, le niveau des compétences informatiques des entrepreneurs reste limité, ce qui empêche l'utilisation des services publics en ligne.

2.85. Par ailleurs, **les procédures d'enregistrement des entreprises ont été considérablement simplifiées** depuis 2016. D'après le rapport *Doing Business 2020* de la Banque mondiale, **trois procédures sont nécessaires pour créer une entreprise en République de Moldova**; l'ensemble du processus prend quatre jours et le coût équivaut à 5% du revenu annuel par habitant du pays. Selon l'indicateur de la création d'entreprise, Moldova se classe au 13<sup>ème</sup> rang sur 190 pays et a donc gagné 13 places depuis 2016. **Les procédures d'enregistrement des entreprises sont menées via des guichets uniques gérés par l'Agence des services publics**, qui est présente dans 26 villes du pays. L'enregistrement des entreprises peut être **effectué partiellement en ligne**, mais les procédures de notification (enregistrement auprès du centre des impôts, des organismes d'assurance sociale et du Bureau de statistique) doivent être accomplies auprès des institutions compétentes.

2.86. Moldova a mis en place un **régime fiscal simplifié pour les entrepreneurs individuels et les petites entreprises, complété par des taux d'imposition peu élevés pour les microentreprises.** Les entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 600 000 MDL (environ 30 000 EUR) sont soumises à un régime d'imposition forfaitaire et à un taux d'imposition équivalent à 1% de leur chiffre d'affaires, le montant dû ne pouvant pas être inférieur à 3 000 MDL (environ 150 EUR). La comptabilité en trésorerie ne peut être appliquée qu'aux entrepreneurs individuels. Les PME ayant un chiffre d'affaires inférieur à 1 200 000 MDL (environ 60 000 EUR) sont assujetties à une taxe équivalente à 4% des recettes d'exploitation.

2.87. Dans le même temps, la République de Moldova accorde des incitations fiscales dans les sept zones franches économiques (ZFE) du pays et dans le secteur des technologies de l'information, qui consistent principalement en des exonérations fiscales pour les entreprises résidentes et leurs salariés (toute entreprise, étrangère ou nationale, peut s'enregistrer en tant que résidente d'une ZFE ou d'un parc de technologies de l'information). Plus spécifiquement, les parcs de technologies de l'information appliquent aux entreprises résidentes une taxe unique équivalente à 7% de leur revenu (mais pas moins de 150 EUR par salarié).

2.88. Conformément à la Loi n° 179/2016 sur les petites et moyennes entreprises, tout contrôle exercé par l'État sur les petites et moyennes entreprises pendant les trois premières années suivant leur enregistrement devrait avoir un caractère consultatif, sauf en cas d'infraction pénale.

2.89. D'après le Plan d'action du gouvernement, des projets de loi devraient être approuvés d'ici à la fin de 2022; ces textes incluront une réglementation sur les mécanismes d'imposition et de déclaration simplifiés pour les micro et petites entreprises, ainsi que la simplification des relations de travail et l'établissement de rapports à ce sujet.

**2.90. Les PME implantées en République de Moldova ont été plus affectées que les grandes entreprises par les effets de la pandémie.** Selon la publication de la NBS sur les comptes nationaux, en 2020, la contribution des PME au **PIB a diminué de 2,9 points de pourcentage pour s'établir à 48%**. Il convient de noter qu'avant l'apparition de la pandémie, les PME ont eu tendance à prendre du retard concernant la création de valeur ajoutée dans l'économie. Par exemple, en 2017, elles ont contribué pour 52,1% au PIB.

2.91. L'évaluation effectuée en 2021 souligne les effets positifs sur le secteur des PME observés pendant la période de mise en œuvre de la Stratégie de développement des PME pour 2012-2020, principalement grâce à l'amélioration de l'environnement économique et à la mise en œuvre de divers programmes de soutien direct à ces entreprises. Elle met aussi en évidence des échecs, notamment en ce qui concerne la sensibilisation de l'ensemble des PME et l'amélioration substantielle de l'accès au financement et aux marchés internationaux. La mise en œuvre de la stratégie en question a été encore compliquée par la poursuite des migrations et la fuite des cerveaux, la faiblesse des structures de gestion du gouvernement, en particulier dans les régions, et une grande inadéquation des compétences. La pandémie de COVID-19 a exercé une pression supplémentaire sur l'économie et a annulé certains des premiers résultats obtenus.

- Les réformes importantes ont été accomplies, mais les progrès doivent se poursuivre. L'indice susmentionné souligne certains domaines dans lesquels Moldova devrait se concentrer à l'avenir, à savoir:
- promouvoir des conditions égales pour toutes les entreprises grâce à une politique de la concurrence efficace et à un pouvoir judiciaire transparent et indépendant;
- promouvoir l'apprentissage entrepreneurial, y compris répondre aux besoins de compétences spécifiques des PME;
- relever le défi à court et long termes que constitue l'internationalisation des PME moldoves;
- accorder une importance accrue à l'amélioration de l'utilisation de la ZLEAC entre Moldova et l'UE; et
- soutenir les activités d'innovation des PME et leur transition vers l'économie verte.

2.92. À cet égard, le **Programme national de promotion de l'entrepreneuriat et d'amélioration de la compétitivité pour 2022-2026 est en cours d'élaboration et remplacera l'ancien document d'orientation**, à savoir la Stratégie de développement des petites et moyennes entreprises pour 2012-2020, qui a expiré en 2020.

2.93. Ce programme devrait être approuvé par le gouvernement d'ici à septembre 2022. Son objectif stratégique est d'encourager l'entrepreneuriat national pour passer d'un entrepreneuriat fondé sur la demande et les possibilités à un entrepreneuriat fondé sur l'innovation et la spécialisation intelligente qui s'exerce dans un écosystème entrepreneurial holistique et favorable et qui conduit à un développement socioéconomique durable, équilibré et inclusif en République de Moldova.

2.94. L'objectif doit être atteint au moyen de mesures et d'actions dans les cinq domaines ci-après, définis comme étant des objectifs spécifiques:

- créer un environnement économique favorable à la création et à l'activité des PME;
- renforcer la culture d'entreprise et les capacités entrepreneuriales;
- améliorer l'accès des PME au financement;



- améliorer la compétitivité et l'accès aux marchés; et
- faciliter l'échange de technologies et l'innovation.

2.95. Conformément à la Loi n° 179/2016<sup>1</sup> sur les petites et moyennes entreprises, la mise en œuvre de la politique nationale de soutien au développement des PME est assurée par l'Organisation pour le développement des petites et moyennes entreprises (ODIMM), la structure organisationnelle compétente dans ce domaine, ainsi que par d'autres autorités, à savoir des institutions publiques et privées sur le terrain.

2.96. L'ODIMM gère actuellement un large éventail de programmes de soutien aux entreprises, dont la plupart intègrent une formation, un financement et un mentorat. Le budget total alloué par les fonds publics pour 2022 est de 340 millions de MDL. Les programmes de financement sous forme de dons les plus pertinents incluent:

- le Programme "START for YOUTH: a sustainable business at home" (Programme pour les jeunes entrepreneurs – une entreprise durable chez vous);
- le Programme "Women in Business" (Programme pour les femmes entrepreneurs);
- le Programme "PARE 1 + 1" visant à attirer les envois de fonds dans l'économie;
- l'Instrument de soutien à la numérisation des PME;
- le Programme d'écologisation des petites et moyennes entreprises; et
- le Programme de soutien aux entreprises à fort potentiel de croissance et d'internationalisation.

2.97. Deux nouveaux programmes de soutien aux PME ont été lancés cette année, à savoir le Programme de soutien aux jeunes entreprises d'innovation et de technologie numériques et le Programme de transformation numérique pour les petites et moyennes entreprises, avec un budget cumulé de 35 millions de MDL pour 2022.

2.98. Il est également prévu d'examiner d'autres programmes de soutien aux PME, à savoir le Programme "Women in Business", le Programme "Start for Youth – a sustainable business at your home", le Fonds de garantie du crédit, le Programme de soutien aux entreprises à fort potentiel de croissance et d'internationalisation et le Programme d'écologisation des petites et moyennes entreprises, afin d'en améliorer les conditions de mise en œuvre et d'envisager leur prorogation.

2.99. En 2022, le gouvernement devrait approuver les six nouveaux programmes de soutien aux PME ci-après, avec un budget cumulé de 600 millions de MDL, conformément au cadre de la politique budgétaire à court terme pour 2022-2024:

- Programme de rénovation et d'efficacité énergétique;
- Programme de soutien aux entreprises sociales;
- Programme "Second Chance" (Programme "Deuxième chance");
- Programme pour les jeunes entreprises de tourisme rural;
- Programme de facilitation du regroupement des PME;
- Fonds pour le développement et l'accélération de l'économie durable (budget alloué: 70 millions de MDL).

---

<sup>1</sup> Loi n° 179/2016 sur les petites et moyennes entreprises, disponible en roumain à l'adresse suivante: [https://www.legis.md/cautare/getResults?doc\\_id=131008&lang=ro](https://www.legis.md/cautare/getResults?doc_id=131008&lang=ro).

2.100. Actuellement, l'ODIMM travaille en étroite collaboration avec les donateurs stratégiques de la République de Moldova, y compris la délégation de l'Union européenne auprès de la République de Moldova, la Banque mondiale, l'USAID, la BERD, la GIZ, etc., et une aide financière de 20 à 30 millions d'EUR est prévue en 2022 pour soutenir l'environnement économique.

### 2.3.1.1 Entrepreneurat féminin et commerce

2.101. Depuis 2015, les autorités moldoves déploient des efforts considérables pour améliorer le soutien à l'entrepreneuriat féminin. Premièrement, la Stratégie de développement des PME pour 2012-2020 a été révisée et accorde une attention particulière à ce type d'entrepreneuriat. Elle inclut un programme dédié aux femmes entrepreneurs qui vise à soutenir ces dernières dans toutes les phases du développement de leur entreprise: phase préalable au démarrage, développement initial et croissance de l'entreprise. Un financement de démarrage est également disponible, les prévisions pour 2019-2020 indiquant 280 jeunes entreprises créées par des femmes et jusqu'à 75 000 EUR de capital de démarrage par entreprise. En outre, l'Académie des affaires pour les femmes permet un transfert de connaissances entre les entrepreneurs expérimentés et les femmes désireuses de développer leurs activités. Deuxièmement, la fixation d'objectifs en matière d'entrepreneuriat féminin est une bonne pratique. L'ODIMM a fixé un objectif de 30% de femmes dans le cadre de sa campagne de formation et un objectif identique dans le cadre des efforts plus larges de soutien aux jeunes entrepreneurs et aux migrants de retour dans le pays, y compris les garanties de prêt et les crédits. On observe déjà des résultats au regard de ces objectifs. Par exemple, dans le cadre du programme pour les jeunes entrepreneurs, 45% de ceux qui bénéficient de conseils en entrepreneuriat sont des femmes, 43% suivent une formation à l'entrepreneuriat et 30% ont accès à un financement. Par ailleurs, 34% des 132 participants du Réseau moldove des incubateurs d'entreprises sont des femmes. Toutefois, il faut faire davantage pour soutenir l'entrepreneuriat féminin dans les zones rurales où les possibilités d'emploi sont limitées et où le choix de la migration est très coûteux sur les plans familial et social.

2.102. S'agissant des structures de soutien institutionnel, le Conseil national pour l'entrepreneuriat féminin, établi en 2015, a perdu de son dynamisme, mais son mandat reste important, à savoir faire en sorte que le gouvernement, le secteur privé et les groupes d'intérêt civique puissent discuter et examiner et proposer des moyens d'actions aux pouvoirs publics. Une plate-forme nationale pour les femmes permet d'établir des liens avec les femmes entrepreneurs des communautés locales et joue un rôle important dans le partage d'expériences réussies. Elle organise, en coopération avec l'ODIMM, un concours d'entrepreneuriat féminin à l'issue duquel sont décernés des prix dans les catégories suivantes: 1) nouveaux produits/services, 2) jeune entreprise innovante, 3) responsabilité sociale des entreprises et 4) femme entrepreneur de l'année.

2.103. En outre, de nouvelles initiatives lancées pendant la période considérée ont permis de développer et d'élargir les réseaux de femmes entrepreneurs pour favoriser l'échange de bonnes pratiques. Malgré les progrès substantiels réalisés dans le domaine de l'entrepreneuriat féminin, des difficultés subsistent en termes de politique, de données et de formation, en particulier en ce qui concerne l'accès au financement, des questions étant soulevées quant au traitement inégal des femmes par les banques et les autorités publiques. Par exemple, d'après l'évaluation réalisée dans le cadre de la publication "SME Policy Index: Eastern Partner Countries 2020 – Assessing the Implementation of the Small Business Act for Europe", pour demander un prêt bancaire, les femmes chefs d'entreprise du secteur du commerce de détail doivent fournir une garantie quatre fois supérieure à celle des hommes et sont soumises à un contrôle fiscal plus rigoureux que leurs homologues masculins, y compris des demandes de paiements informels aux inspecteurs des impôts.

### 2.3.2 Développement des TIC

2.104. Le secteur des TIC de Moldova connaît une croissance dynamique grâce à la forte demande du marché, à la concurrence et aux efforts déployés. Chaque année, il génère environ 7% du PIB du pays, le montant total des recettes s'élevant à environ 15 milliards de MDL, soit 900 millions d'USD. Il y a environ cinq ans, le marché moldove des communications électroniques a connu une période de concurrence et de croissance agiles, ce qui placé le pays parmi les meilleures destinations en termes d'Internet à haut débit, d'accessibilité et, depuis peu, d'accès à l'Internet gigabit (3<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> pays au monde). **Pendant la période 2015-2020, le moteur de la croissance du secteur des TIC à Moldova est devenu le secteur des technologies de l'information (TI)**, qui a quadruplé et ainsi devancé le secteur des télécommunications. Un cadre politique et législatif spécifique pour les technologies de l'information et les industries numériques a joué un rôle central dans l'évolution remarquable et dynamique du secteur.

2.105. Si l'on compare la part du secteur des TI dans le PIB en 2020 (environ 3,6%) à celle de 2013 (0,8%), lorsque ce secteur n'était déclaré que comme une priorité politique, **la dynamique est remarquable. La croissance du secteur des TI a été tirée par les avantages de Moldova en tant que destination d'externalisation pour les services informatiques, sur la base du coût, de la localisation et des compétences, ainsi que grâce à un régime fiscal et administratif simplifié pour les résidents du parc de technologies de l'information virtuel de Moldova.**

2.106. On recense aujourd'hui plus de 2 000 entreprises de TIC et 24 000 salariés dans ce secteur, ces deux indicateurs affichant une croissance d'environ 140%. La contribution au PIB national de ces 24 000 professionnels des TIC, qui représentent 1% de la population totale, est de **7,45%, soit le niveau de productivité le plus élevé par économie nationale pour ce secteur.** D'un autre point de vue, cela représente environ 2% de la main-d'œuvre disponible dans le pays, qui est d'environ 900 000 personnes, soit plus de deux fois moins que la moyenne de l'UE, équivalente à 4,2% de professionnels des TIC.

2.107. Le volume des exportations du secteur des TIC a doublé en cinq ans, la valeur de ces exportations étant passé de 2,8 à 7,3 milliards MDL, une évolution due en particulier à la part des TI dans les exportations, qui est passée de 1 milliard à 6,4 milliards de MDL (460%).

2.108. Le principal moteur du secteur des TI est le "parc de technologies de l'information de Moldova", un parc virtuel qui vise à améliorer la compétitivité du secteur national des TI au moyen d'une plate-forme organisationnelle globale, d'une taxe unique de 7% sur les recettes des ventes pour toutes les entreprises résidentes du parc, d'une liste élargie des activités admissibles dans le domaine des TI et dans les domaines connexes, d'une interaction simplifiée avec les autorités publiques et d'un mécanisme de "visa TI" pour attirer les travailleurs étrangers. Après 4 ans d'activité, ce parc compte près de 1 055 entreprises résidentes actives, employant plus de 15 200 salariés et dont les recettes prévisionnelles s'élèvent à 370 millions d'EUR pour 2022, ce qui en fait l'une des initiatives de soutien au secteur des TI les plus fructueuses de Moldova.

2.109. D'après le Speedtest Global Index, qui fournit une comparaison mensuelle des données relatives à la vitesse d'Internet pour 100 pays dans le monde entier, la République de Moldova **se classe au 58<sup>ème</sup> rang pour ce est de la vitesse du haut débit mobile, avec une vitesse de téléchargement en aval de 38 Mbps (contre une moyenne mondiale de 48 Mbps), et au 38<sup>ème</sup> rang pour ce qui est de la vitesse du haut débit fixe**, avec une vitesse de téléchargement en aval de 106 Mbps (soit plus que la moyenne mondiale de 98 Mbps). **Moldova figure parmi les 10 premiers pays au monde en termes d'accessibilité et d'abordabilité de l'Internet gigabit, auquel les utilisateurs ont un accès illimité pour environ 15 EUR par mois.**

2.110. L'indice de développement de l'administration en ligne du DESA de l'ONU atteste le très bon niveau d'accès à Internet et aux dispositifs informatiques en République de Moldova, mais le déploiement de l'infrastructure des télécommunications dans le pays est inférieur à la moyenne de la sous-région de l'Europe de l'Est, ce qui signifie qu'un effort supplémentaire est nécessaire à cet égard pour maintenir la compétitivité du pays.

2.111. La demande sur le marché et le contenu disponible sont les éléments clés du processus de développement des réseaux. **À ce jour, la capacité du réseau 4G et du réseau terrestre en fibre optique n'est pas pleinement utilisée. Les réseaux Internet mobiles 4G sont accessibles sur 98% du territoire**, tout comme les points de présence du réseau fédérateur en fibre optique, ce qui laisse aux bénéficiaires potentiels la possibilité de choisir/demander.

2.112. Après le précédent examen, le gouvernement moldove a établi un cadre législatif préférentiel pour le secteur des TI et a adopté pour ce dernier des politiques basées sur plusieurs documents de politique publique.

2.113. Dans ce contexte, la principale initiative consacrée au développement du secteur national des TI est la Loi n° 77/2016 sur les parcs de technologies de l'information. En outre, conformément aux dispositions de cette loi, le Ministère de l'économie et des infrastructures a publié la Décision gouvernementale n° 1144 du 20 décembre 2017 sur la création du "parc de technologies de l'information de Moldova".

2.114. La Loi sur les parcs de TI prévoit un régime fiscal spécial pour les entreprises enregistrées dans le parc, qui inclut la taxe unique de 7%, laquelle incorpore toutes les taxes et redevances payées par une entreprise de TI. Ce régime prévoit aussi une simplification de l'administration fiscale, une réduction de la charge fiscale et la présence virtuelle des résidents, ainsi que l'admissibilité d'un grand nombre d'activités de TI et d'activités connexes (développement de logiciels, services informatiques, graphisme et conception numériques, recherche-développement dans le domaine des TI, projets éducatifs liés aux TI). Le régime fiscal spécial a permis une formalisation sans précédent des entreprises de TI et a considérablement élargi la base d'imposition. Satisfait de l'impact positif de ce régime, le gouvernement a promu et approuvé un nouveau projet de loi visant à proroger le régime fiscal du parc de TI jusqu'en 2026.

2.115. En outre, il est important de mentionner que, suite à l'adoption de l'initiative "Visa TI" (Loi n° 121 du 23 juillet 2017), les résidents du parc de TI peuvent attirer de la main-d'œuvre informatique étrangère à des conditions préférentielles.

2.116. Cette initiative offre le cadre juridique nécessaire pour permettre aux spécialistes et responsables des TI étrangers employés par les entreprises résidentes du parc de TI de Moldova d'entrer et de rester sur le territoire de la République de Moldova.

2.117. S'agissant des communications électroniques, en vertu de la Loi n° 257/2020 portant modification de certains actes législatifs, la taxe spéciale de 2,5% perçue sur les recettes des ventes de services de téléphonie mobile et versée au fonds de soutien à la population a été réduite (1,5% à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022).

2.118. Par ailleurs, certaines dispositions de la Directive 2002/21/CE ont été transposées dans la Loi n° 28 du 10 mars 2016 sur l'accès aux propriétés et l'utilisation partagée des infrastructures associées aux réseaux publics de communications électroniques.

2.119. Les données statistiques montrent qu'en 2021, le montant total des recettes du secteur des communications électroniques a augmenté de 2,9%, première hausse après une récession de cinq ans, et a dépassé les 305,97 millions d'EUR. Cette tendance s'est dessinée avec pour toile de fond l'essor des marchés de l'accès mobile à large bande, de l'accès fixe à large bande et de la diffusion de programmes audiovisuels. Toutefois, les recettes tirées des services de téléphonie fixe ont diminué de 12% et celles tirées des services de téléphonie mobile ont reculé de 0,9%.

2.120. Selon les données statistiques pour 2021, le montant total des investissements dans le secteur des communications électroniques a augmenté de 19,3% par rapport à 2020 et a été estimé à 56,28 millions d'EUR. En 2021, la part des investissements dans les segments des réseaux de communications électroniques mobiles et fixes s'est élevée à 35,3% et 43,7%, respectivement. La part des investissements dans la diffusion de programmes audiovisuels a atteint environ 21%.

### **2.3.3 Faits nouveaux concernant la facilitation des échanges et les douanes**

2.121. La République de Moldova a ratifié l'Accord sur la facilitation des échanges (AFE) le 24 juin 2016. Pendant la période considérée, Moldova a accompli des progrès considérables dans la mise en œuvre de l'Accord et fait partie des premiers pays à avoir établi un comité national de la facilitation des échanges, ce qu'il a fait sous la supervision du Premier Ministre et via l'adoption d'un plan d'action national.

2.122. Le gouvernement poursuit ses efforts pour réduire les obstacles au commerce et faciliter les échanges grâce à la mise en œuvre de l'AFE. Pour Moldova, qui est un pays sans littoral, la mise en œuvre de cet accord par tous les Membres est très importante. En novembre 2017, la République de Moldova a adopté son Plan d'action national pour la facilitation des échanges. Ce plan comprenait 91 mesures, pour un budget estimé à plus de 137,1 millions d'EUR, et a été mis en œuvre par 14 organismes publics en collaboration avec le secteur privé, sous la direction du Comité national de la facilitation des échanges. Moldova a mis en œuvre environ 80% des dispositions de l'Accord et a encore besoin d'un soutien budgétaire pour la mise en œuvre des dispositions de la catégorie C de l'AFE, qui concernent principalement l'établissement d'un guichet unique, le traitement avant arrivée, les envois accélérés, les marchandises périssables et le transit.

2.123. Le Service des douanes a pour mission de maintenir un équilibre entre les mesures de contrôle et les mesures de facilitation des échanges. Les mesures visant à simplifier les procédures douanières prévues viseront à réduire les coûts de mise en conformité, à favoriser le respect volontaire des règlements douaniers et, dans le même temps, à accroître l'efficacité du contrôle douanier. La mise en œuvre cohérente et systématique des mesures prioritaires axées sur la facilitation des échanges et la sécurité créera des conditions dans lesquelles le respect des règlements douaniers sera facile à garantir et difficile à éviter. À cette fin, il conviendra d'adapter les règlements douaniers pour les rendre plus simples, plus prévisibles et plus accessibles pour les entreprises et les voyageurs et pouvoir identifier les risques de fraude à l'avance et les traiter en conséquence.

2.124. Reconnaissant que le processus de simplification et d'harmonisation exige, en particulier, de rapprocher les règlements douaniers et les normes internationales dans le domaine de la facilitation des échanges, le Service des douanes continuera de transposer les règles des traités européens et internationaux dans la réglementation nationale.

2.125. Le renforcement de la capacité administrative d'appliquer en priorité les normes douanières internationales est essentiel au succès des réformes et vise à créer une administration plus efficace et plus efficiente. La capacité administrative désigne principalement les conditions préalables à remplir en matière d'infrastructure douanière, de système informatique, de personnel et de gestion de la qualité pour avoir une administration performante, ou l'actuel Service des douanes. L'objectif global de la facilitation des échanges sera soutenu par la mise en place d'une infrastructure douanière adéquate qui réponde aux besoins des entreprises et qui garantisse la fourniture de services de dédouanement sûrs et de qualité.

2.126. À Moldova, le contrôle douanier est basé sur un système automatisé d'analyse des risques. L'émission des déclarations en douane pour le contrôle (inspection matérielle/circuit rouge, contrôle des documents/circuit jaune ou aucun contrôle/circuit vert) est assurée par le système d'information SYDONIA, au moyen du module de sélectivité. Ce module contient des profils de risques (nationaux, régionaux ou locaux) qui résultent d'une analyse des risques potentiels ou établis. Il définit aussi les paramètres de contrôle minimaux ainsi que le niveau de contrôle sur la base d'une sélection aléatoire.

2.127. Les profils de risques sont évalués périodiquement ou à leur expiration, à la suite de quoi des propositions sont élaborées à des fins de modification, d'annulation ou de prolongation de la durée du profilage.

2.128. **Le programme d'opérateurs économiques agréés (OEA) de Moldova a été lancé en janvier 2014.** On compte **115 opérateurs économiques titulaires d'un agrément d'OEA valide**. Ce concept est un modèle de gestion de la conformité conçu conformément au cadre juridique de Moldova pour les OEA et aux normes internationales (Cadre de normes SAFE de l'OMD visant à sécuriser et à faciliter le commerce mondial), y compris au cadre réglementaire de l'UE relatif aux OEA. En novembre 2021, la mission de validation de l'UE concernant la mise en œuvre du programme d'opérateurs économiques agréés (OEA) à Moldova a confirmé la compatibilité du programme avec la réglementation de l'UE.

2.129. La conclusion de l'Accord sur la reconnaissance mutuelle des programmes d'OEA entre la République de Moldova et les États membres de l'Union européenne apportera certains avantages mutuels aux agents économiques, y compris la priorité à certains postes frontalières, un circuit spécial pour les titulaires du statut d'OEA et moins de contrôles.

2.130. En outre, depuis 2015, la République de Moldova accorde le statut d'**exportateur agréé** dans le cadre des ALE existants. Le statut d'exportateur agréé de Moldova vers les États parties (la République de Türkiye, tous les États membres de l'UE, les États membres de l'Accord de libre-échange d'Europe centrale (ALEEC) et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) peut être accordé à tout exportateur remplissant une liste de conditions approuvées par le gouvernement, par exemple les suivantes: l'exportateur effectue des opérations d'exportation depuis au moins 1 an; l'exportateur expédie fréquemment des marchandises depuis Moldova; au cours des 12 derniers mois, l'exportateur n'a pas commis d'infractions répétées ou de délits économiques liés à l'exportation de produits originaires préférentiels, etc.

### 2.3.4 Faits nouveaux dans le domaine des marchés publics

2.131. Depuis le dernier examen, un fait nouveau majeur est intervenu dans le secteur des marchés publics, à savoir l'**accession de Moldova** à l'Accord sur les marchés publics (AMP) et la **mise en œuvre** de cet accord en juillet 2016.

2.132. Les marchés publics constituent l'un des domaines prioritaires du gouvernement de la République de Moldova et contribuent au développement des infrastructures économiques et sociales, à la fourniture de services publics efficaces et qualitatifs, et au renforcement de la confiance dans les institutions publiques. Depuis quelques années, le domaine des marchés publics fait l'objet d'une réforme permanente qui vise à rationaliser le processus de passation de ces marchés, à accroître la transparence de ce processus et à réduire les risques de fraude et de corruption par l'utilisation de plates-formes et d'outils électroniques de passation des marchés.

2.133. Le Ministère des finances (MoF) est chargé de la mise en œuvre de l'AMP et a pour mission d'élaborer et de promouvoir les politiques dans ce domaine. À cette fin, la Direction des marchés publics a été créée récemment, reprenant les postes précédemment affectés à l'Agence des marchés publics (PPA). Cette dernière reste toutefois chargée de la mise en œuvre de la politique, sous la direction du MoF. L'Agence nationale de règlement des réclamations est chargée de régler les réclamations déposées par les participants aux appels d'offres.

2.134. La politique du système de passation des marchés publics est axée sur les objectifs principaux suivants:

- harmonisation complète du cadre juridique avec l'acquis de l'Union européenne;
- amélioration du système électronique de passation des marchés: accroître la transparence à tous les stades du processus de passation des marchés – "*Everyone Sees Everything*" (Tout le monde voit tout);
- centralisation des marchés publics: développement et utilisation d'activités de passation de marchés centralisées; et
- professionnalisation et certification des spécialistes des marchés publics: création d'une possibilité d'évolution professionnelle dans le système pour le personnel chargé des marchés publics.

2.135. Dans le domaine des marchés publics, le degré d'harmonisation de la législation nationale avec les normes pertinentes de l'UE est élevé. Depuis 2021, la législation sur les marchés publics comprend des règlements sur les procédures de passation de ces marchés pour l'adjudication des marchés de services publics et les concessions de travaux et de services. Depuis 2018, toutes les procédures de passation des marchés publics sont effectuées par voie électronique, ce qui permet une réduction globale de la charge administrative pour les agents économiques et des économies substantielles. Néanmoins, les autorités publiques manquent de capacités dans ce secteur, compte tenu également de l'absence de réglementation sur les spécialistes certifiés. En outre, les soumissionnaires disposent de possibilités de recours pleinement fonctionnelles, avec l'établissement d'une nouvelle instance chargée d'examiner et de régler les recours dans l'intérêt de toutes les parties.

2.136. Il convient de mentionner les principaux faits nouveaux ci-après intervenus dans le domaine des marchés publics.

2.137. La Loi n° 131/2015 sur les marchés publics a été approuvée en 2015 et transpose la Directive 2004/18/CE du Parlement européen et du Conseil du 31 mars 2004 relative à la coordination des procédures de passation des marchés publics de travaux, de fournitures et de services.

2.138. Tout d'abord, pour respecter l'une des premières obligations à remplir dans le domaine des marchés publics au titre de l'Accord d'association, ainsi que pour mettre en œuvre les dispositions de l'Accord sur les marchés publics, la République de Moldova a adopté sa première Stratégie de développement du système de marchés publics pour la période 2016-2020 et son premier plan d'action pour la période 2016-2018, approuvés par la Décision gouvernementale n° 1332/2016.

Cette stratégie a été élaborée pour refléter une vision claire de la réforme de l'ensemble du système de passation des marchés publics, conformément aux principes généraux de bonne gouvernance, afin de servir de base au développement durable dans le pays.

2.139. Par la suite, les nouvelles modifications apportées à la Loi n° 131/2015 sur les marchés publics ont été adoptées le 1<sup>er</sup> octobre 2018 en vertu de la Loi n° 169/2018. La Loi modifiant et complétant la Loi n° 131/2015 sur les marchés publics a été élaborée afin d'harmoniser le cadre réglementaire national avec l'acquis communautaire, conformément aux engagements que la République de Moldova a pris à l'égard de l'Union européenne lorsqu'elle a ratifié l'Accord d'association, en vertu de la Loi n° 112/2014.

2.140. Tous les types de procédures de passation des marchés publics ont été mis en œuvre: appel d'offres ouvert, appel d'offres restreint, dialogue compétitif, procédures négociées, demande de soumissions, concours de solutions, marchés de services sociaux et d'autres services spécifiques, partenariat pour l'innovation, procédures et techniques et instruments spécifiques pour l'adjudication des marchés publics (accord-cadre, système dynamique de passation des marchés, enchère électronique, catalogue électronique), conformément à la Directive 2014/2014/UE sur les marchés publics.

2.141. Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2018, avec l'entrée en vigueur des modifications apportées à la Loi n° 131/2015, toutes les autorités contractantes sont tenues d'utiliser le système électronique de passation des marchés pour la publication des invitations/avis de participation, la présentation et l'évaluation des soumissions, l'adjudication et la signature électronique des marchés publics, conformément à la Directive 2014/2014/UE sur les marchés publics.

2.142. Le 14 décembre 2018, conformément à la Loi n° 319/2018 portant modification de la Loi n° 131/2015, les valeurs de seuil pour l'application des dispositions de la Loi sur les marchés publics ont été augmentées. Ainsi, la publication des avis de participation est devenue obligatoire pour l'acquisition de marchandises et de services dont la valeur hors TVA dépasse 200 000 MDL et pour les travaux d'un montant hors TVA de 250 000 MDL.

2.143. Depuis le 26 juin 2021, la Loi n° 74/2020 sur les marchés publics dans les secteurs de l'énergie, de l'eau, des transports et des services postaux, qui régit les procédures d'adjudication des marchés, s'applique aux entités exerçant des activités pertinentes dans ces secteurs. Cette loi vise à aligner la législation sur le cadre juridique que constitue l'acquis communautaire de l'Union européenne, ainsi qu'à transposer les éléments fondamentaux de la Directive 2014/25/UE de l'Union européenne relative à la passation de marchés par des entités opérant dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, des transports et des services postaux et abrogeant la directive 2004/17/CE, publiée au Journal officiel de l'UE n° 94/243 du 28 mars 2014.

2.144. En plus des réformes juridiques, de profondes réformes institutionnelles ont été menées dans le domaine des marchés publics. Ainsi, en 2019 et 2020, des modifications ont été apportées à la structure de l'appareil central du Ministère des finances, en vertu desquelles le Service de la réglementation des marchés publics a été remplacé par le Département des marchés publics et le volume de personnel a été porté à 12 unités. La mission principale du Département est d'élaborer, de mettre en œuvre et de promouvoir la politique de l'État dans le domaine des marchés publics, y compris en harmonisant la législation avec les directives de l'Union européenne et les normes internationales.

2.145. L'Agence des marchés publics, une autorité administrative spécialisée relevant du Ministère des finances, a été chargée de surveiller le respect des procédures de passation des marchés publics, d'effectuer une analyse du système de passation de ces marchés, de fournir une assistance méthodologique et des services de consultation et d'organiser des séminaires de formation dans le domaine des marchés publics.

2.146. En plus de l'Agence des marchés publics, conformément à la Loi n° 131/2015 sur les marchés publics, l'Agence nationale de règlement des recours/réclamations a été établie en tant qu'autorité publique autonome et indépendante des autres autorités publiques et des personnes physiques et morales pour assurer la transparence du processus de prise de décisions pour le règlement des recours, conformément à l'engagement pris par la République de Moldova à la signature de l'Accord d'association avec l'Union européenne.

2.147. En outre, un autre fait nouveau majeur intervenu depuis le premier EPC dans le domaine des marchés publics est l'utilisation du système électronique de passation des marchés.

2.148. Le système électronique de passation des marchés de Moldova, à savoir le "Registre national des marchés publics" (SIA "RSAP" MTender), est un système électronique en ligne, accessible via Internet à une adresse spécifique, utilisé pour l'application des procédures de passation des marchés publics, la publication des invitations/avis au niveau national, la présentation et l'évaluation des soumissions, l'adjudication et la signature électronique des contrats de marchés publics. Le SIA "RSAP" appartient au Ministère des finances. Toutefois, la version actuelle du SIA "RSAP" ("MTender") n'est pas entièrement alignée sur toutes les dispositions de la Loi sur les marchés publics relatives aux marchés publics électroniques. Dans le même temps, un ancien système électronique de passation des marchés reste opérationnel et est utilisé par le Centre des achats centralisés dans le domaine de la santé (CAPCS), principalement en raison du manque de fonctionnalités techniques pour les achats centralisés dans le nouveau système. Conformément à la législation, le CAPCS devrait passer au nouveau système électronique de passation des marchés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. S'agissant du système d'évaluation des marchés publics de Moldova (MAPS), la plate-forme MTender a commencé à être élaborée par le MoF avec l'aide de la BERD dans le cadre d'un mémorandum entre les autorités compétentes, le secteur privé et la société civile, qui a été signé le 30 novembre 2016. Le système actuel MTender est entré en fonctionnement au début de 2017 en tant que projet pilote pour la passation des marchés de faible valeur. Lorsque l'ancien système était encore en place, les autorités contractantes pouvaient décider d'utiliser le nouveau système pour passer ces marchés par voie électronique. Un an et demi plus tard, en octobre 2018, le nouveau système électronique est devenu obligatoire pour la passation des marchés au titre de la Loi sur les marchés publics, malgré un certain nombre de lacunes techniques, y compris la limitation à seulement deux des procédures prévues dans la loi susmentionnée, effectuées sous la forme d'enchères électroniques, le prix étant le seul critère d'adjudication. Néanmoins, les efforts déployés ont permis de continuer à améliorer le système afin qu'il couvre l'ensemble du cycle de passation des marchés, de la planification à la gestion des contrats, permettant ainsi aux autorités contractantes de mener toute activité ou procédure de passation de marchés régie par la Loi sur les marchés publics.

### 2.3.5 Droits de propriété intellectuelle

2.149. Le domaine de la propriété intellectuelle (PI) a connu des évolutions notables au cours de la période considérée. Le système de PI de Moldova a continué d'être élaboré conformément aux engagements internationaux et européens dans ce domaine, y compris l'Accord de l'OMC sur les ADPIC, les traités de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) et l'Accord d'association Moldova-UE, et aux objectifs fixés dans la Stratégie nationale sur la propriété intellectuelle (NIPS) à l'horizon 2020 ainsi que dans les plans d'action pour la mise en œuvre de la NIPS pour les périodes 2015-2017 et 2018-2020, respectivement.

2.150. Afin de renforcer les capacités institutionnelles du système de PI, des efforts constants ont été déployés pour améliorer l'accès aux services de PI et la qualité de ces services et pour développer les compétences du personnel des organes de contrôle et des organes judiciaires chargé de protéger et de faire respecter les droits de propriété intellectuelle (DPI). L'Agence d'État pour la propriété intellectuelle (AGEPI), l'autorité publique chargée d'octroyer des DPI en République de Moldova, n'a cessé de renforcer ses capacités institutionnelles en vue d'améliorer l'accès aux services de PI et la qualité de ces services. L'AGEPI a mis en place un système de dépôt des demandes et de paiement en ligne et offre une large gamme de services de PI, y compris un centre d'appel. Depuis 2017, elle détient la certification ISO 9001:2015 relative à la gestion de la qualité.

2.151. Pour mieux s'intégrer au système européen de PI, l'AGEPI a signé, le 11 juillet 2017, un mémorandum d'accord avec l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO) qui prévoit des mesures et des projets visant à consolider et à développer les outils proposés aux utilisateurs de DPI, notamment en intégrant des données sur les marques et les dessins et modèles moldoves dans les bases de données de l'UE.

2.152. Un système de validation des brevets européens est mis en œuvre dans le pays depuis 2015, ce qui permet aux titulaires de brevets européens de valider leurs brevets en République de Moldova directement par l'intermédiaire de l'Office européen des brevets.



2.153. Afin d'accroître l'efficacité de la Commission nationale de la propriété intellectuelle, la Décision gouvernementale n° 489/2008 relative à cette commission a été modifiée (par la Décision gouvernementale n° 542/2020).

2.154. Le Code des douanes a été harmonisé avec les dispositions de l'Accord sur les ADPIC et intègre les principes du Règlement de l'UE n° 608/2013 concernant le contrôle, par les autorités douanières, du respect des droits de propriété intellectuelle et abrogeant le règlement (CE) n° 1383/2003 du Conseil. En outre, de nouveaux règlements sur les mesures douanières appliquées à la frontière pour protéger les DPI ont été approuvés au moyen de la Décision gouvernementale n° 915 du 26 juin 2016 établissant la procédure destinée à faire respecter les droits à la frontière, conformément au Règlement de l'UE n° 608/2013 susmentionné.

2.155. Afin de consolider le système moldove de conseils en PI, un Code d'éthique et de conduite dans ce domaine a été approuvé par la Décision gouvernementale n° 714 du 18 juillet 2018 modifiant le Règlement relatif à l'activité des conseils en propriété intellectuelle agréés.

2.156. En outre, d'importantes améliorations ont été apportées en ce qui concerne les moyens de faire respecter les droits. Ainsi, en vue d'améliorer le système de règlement des différends en matière de PI, la Décision gouvernementale n° 987 du 21 novembre 2017 a approuvé le Règlement sur l'organisation et le fonctionnement de l'arbitrage spécialisé en matière de propriété intellectuelle et sur la procédure arbitrale, qui vise à établir un mécanisme de règlement des différends concernant la violation des DPI au moyen d'un arbitrage spécialisé dans le domaine de la PI.

### 2.3.6 Agriculture

2.157. La République de Moldova possède une économie agricole et une superficie de 3 384 700 hectares, dont 63% de terres agricoles (2 129 600 hectares). Avec plus de 2,6 millions d'habitants vivant en milieu rural, soit 57% de sa population totale, elle est un pays peu urbanisé. Ainsi, le secteur agricole est un pilier de l'économie nationale car la majorité de la population vit en milieu rural et dépend de l'agriculture pour son alimentation et ses revenus. Étant donné qu'environ 90% des productions végétales sont des cultures pluviales, la survie des agriculteurs dépend fortement de leur résilience face aux conditions climatiques.

2.158. L'agriculture et l'industrie de transformation des produits agricoles restent parmi les activités les plus importantes en République de Moldova et contribuent à hauteur de 46 385 milliards de MDL (2 361 milliards d'EUR) au PIB. Le secteur agricole employait 181 200 personnes en 2021, ce qui représentait environ 21,5% de l'emploi total. En matière d'emploi, le secteur a enregistré une baisse significative au cours des 10 dernières années, alors qu'il représentait environ 48,9% des emplois en 2011.

2.159. Une telle diminution est principalement due au fait que, jusqu'en 2019, le nombre de personnes employées dans le secteur agricole comprenait les ménages dont l'agriculture était la principale source de revenus, ce qui augmentait la proportion de personnes travaillant dans le secteur agricole. Néanmoins, la part de ce secteur dans l'emploi reste la plus élevée de la République de Moldova.

2.160. Entre 2017 et 2021, la production agricole globale a augmenté, à la fois en volume et en valeur. Le volume de la production végétale a progressé de 24%, tandis que celui de la production animale a diminué de 24%. La valeur de la production agricole a globalement augmenté de 27%, celle de la production végétale a enregistré une hausse de 35,8% et celle de la production animale n'a progressé que de 1,8%. Dans l'ensemble, la production réelle (mesurée en USD) a enregistré une hausse de 8% entre 2017 et 2021. Pendant cette période, la part des céréales, du tournesol, des pommes de terre et de certains autres produits végétaux dans la valeur totale de la production agricole a considérablement augmenté, au détriment des produits d'origine animale.

2.161. L'agriculture moldove est très vulnérable au changement climatique et aux catastrophes naturelles telles que le gel, la grêle, les fortes pluies, les fortes sécheresses, etc. Par exemple, récemment, en 2020, une grave sécheresse a affecté l'ensemble du pays et presque toutes ses cultures, ce qui a entraîné une forte baisse de la production agricole (en particulier pour le blé et le maïs), qui a été réduite de près de moitié par rapport à la production moyenne enregistrée au cours des années précédentes. En raison des conditions météorologiques et climatiques, le secteur agricole

est très imprévisible. Selon le Bureau national de statistique, la production agricole totale a augmenté de près de 50% en 2021 pour revenir à des volumes supérieurs à ceux de l'année 2019. Cette hausse est due à une bonne récolte et à l'augmentation de la production végétale.

2.162. Comme cela a été mentionné dans le rapport du Secrétariat, les entreprises agricoles jouent un rôle important dans le secteur agricole, bien que ce rôle varie considérablement selon les produits. En 2021, ces entreprises représentaient 58% du total des récoltes, les ménages d'agriculteurs (exploitants agricole) ayant représenté 23% et les autres ménages, 19%. La part des entreprises agricoles dans la production de céréales et de légumineuses (à l'exclusion du maïs) était de 77% et s'élevait à environ 90% pour la betterave à sucre, le tabac et le colza, mais les ménages d'agriculteurs étaient les plus grands producteurs de fruits, de noix et de baies (51% de la production totale) et de raisins (36%), tandis que les pommes de terre et les légumes étaient principalement produits par les autres ménages.

2.163. Dans le domaine du commerce extérieur des produits agroalimentaires on observe la même tendance qu'au début de la décennie précédente, qui s'est intensifiée seulement après la signature de l'Accord d'association et sur la ZLEAC avec l'Union européenne en 2014. Ainsi, après la signature de l'Accord, la part du commerce avec les États de la CEI n'a cessé de diminuer jusqu'à atteindre son niveau le plus bas en 2021 (17,8%). Dans le même temps, les exportations de produits agroalimentaires vers d'autres marchés, notamment celui de l'UE, ont connu une croissance rapide. Ainsi, sur la période 2014-2021, la part des exportations de produits agroalimentaires vers les pays de l'UE est passée de 41,3% à 45,2%, et la part des exportations de ces produits vers les autres pays est passée de 23,7% en 2014 à 37% en 2021.

2.164. La Stratégie nationale pour l'agriculture et le développement rural pour 2022-2027 (NSARD pour 2027), qui est en phase finale d'approbation par le Parlement, constitue le troisième document de planification consécutif dans le domaine de l'agroalimentaire et le deuxième en ce qui concerne le développement rural. La NSARD pour 2027 est conforme aux dispositions de la Stratégie nationale de développement "Moldova 2030" et de la Politique agricole commune de l'Union européenne.

2.165. La nouvelle stratégie a pour objectif général de contribuer de manière décisive à la mise en œuvre des piliers 1 et 4 de la Stratégie nationale de développement "Moldova 2030", tout en respectant les engagements relatifs à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

2.166. La stratégie assure la continuité des initiatives financées par des partenaires extérieurs dans ce domaine. Les programmes et les projets des donateurs internationaux continueront d'avoir une incidence considérable sur le développement du secteur agro-industriel et des capacités de renforcement institutionnel.

2.167. La vision stratégique de ce document est de développer un secteur agroalimentaire compétitif, axé sur les chaînes de valeur à fort potentiel, respectueux de l'environnement et résilient face au changement climatique, qui renforce la sécurité alimentaire et l'innocuité des produits alimentaires et améliore le bien-être et les conditions de vie dans les zones rurales.

2.168. Sur la base des besoins de développement liés aux intrants, aux pratiques agricoles, aux marchés et à la participation des communautés au développement rural, la Stratégie définit trois objectifs stratégiques généraux, qui visent à renforcer la capacité du secteur agricole de faire face au changement climatique, à promouvoir des pratiques agricoles intelligentes, efficaces et durables, à développer le marché intérieur et à accroître le potentiel d'exportation, ainsi qu'à soutenir un développement socioéconomique durable dans les zones rurales.

2.169. En ce qui concerne les mesures de politique budgétaire visant principalement le secteur agricole, l'article 96 du Code des impôts n° 1163/1997 fixe les taux de TVA réduits suivants:

- 8% pour les animaux d'élevage non transformés (poids vif) et les produits végétaux et horticoles non transformés, qui sont produits, importés et/ou livrés sur le territoire de la République de Moldova, tels que l'aneth et le persil, la betterave à sucre fraîche ou réfrigérée, etc.

- 8% pour le sucre de betterave, produit, importé et/ou livré sur le territoire de la République de Moldova.

2.170. Dans le même temps, afin de développer le secteur agricole du point de vue de la politique budgétaire, le taux de l'impôt sur le revenu pour les ménages d'agriculteurs a été réduit et fixé à 7% (le taux général étant de 12%).

2.171. La moyenne des droits NPF appliqués par la République de Moldova aux produits agricoles (définition de l'OMC), y compris certains équivalents *ad valorem*, était de 11,7% en 2021, contre 13,5% en 2015; les droits non *ad valorem* visaient principalement les importations de produits agricoles. Le niveau de protection tarifaire le plus élevé continue de s'appliquer au sucre (75%), ainsi qu'aux animaux et aux produits d'origine animale (16,2% en moyenne). La République de Moldova applique des droits saisonniers à 14 lignes tarifaires (par exemple à certaines variétés de pommes de terre, de tomates, de concombres, de raisins et d'autres fruits). Elle applique des contingents tarifaires aux importations de sucre; certaines exportations effectuées au titre de préférences commerciales autonomes accordées par l'UE en 2008 font également l'objet de contingents tarifaires préférentiels. Certains produits agricoles sont assujettis à des prescriptions en matière de licences d'importation. Aucune taxe ou prescription en matière de licences ne s'applique aux exportations de produits agricoles. Les contingents tarifaires sont appliqués selon l'ordre de présentation des demandes.

2.172. Le gouvernement reconnaît pleinement l'importance du secteur agricole, qui est une composante vitale de l'économie. Dans ce contexte, il a augmenté les subventions aux agriculteurs, mais le taux de subventionnement reste modeste en raison de l'insuffisance des crédits budgétaires. Au cours de la période 2020-2022, 6,4 milliards de lei (328 millions d'EUR) issus du budget de l'État et d'autres sources externes ont été alloués au secteur de l'agriculture et du développement rural, répartis entre les programmes prioritaires du secteur agricole.

### 3 POLITIQUE COMMERCIALE ET RÉGIMES COMMERCIAUX PRÉFÉRENTIELS

#### 3.1 Aperçu général

3.1. La République de Moldova est devenue le 142<sup>ème</sup> Membre de l'OMC en juillet 2001.

3.2. Depuis son indépendance en 1991, la République de Moldova s'est lancée dans un ambitieux programme de réformes afin de transformer une économie centralement planifiée en une économie de marché pleinement opérationnelle et de rétablir la stabilité macroéconomique. Elle a largement atteint ces objectifs en créant une économie ouverte sur l'extérieur et bien intégrée au niveau mondial. La libéralisation des échanges et de l'investissement, stimulée par les engagements de vaste portée pris lors de l'accession du pays à l'OMC en 2001 et par son objectif d'adhésion à l'Union européenne (UE), a été une caractéristique majeure de ce processus.

3.3. La République de Moldova est fermement attachée au système commercial multilatéral et a pris des engagements de vaste portée au moment de son accession à l'OMC en consolidant 100% de ses lignes tarifaires à des taux peu élevés et en prenant d'importants engagements spécifiques dans le cadre de l'AGCS et des autres Accords de l'OMC.

3.4. La République de Moldova a consolidé toutes ses lignes tarifaires au taux final moyen de 6,9%. S'agissant des produits agricoles, le pays a consolidé ses lignes tarifaires au taux final de 13,8% en moyenne simple (la moyenne simple des taux NPF appliqués étant de 13,5%). Pour les produits non agricoles, la moyenne simple des taux consolidés finals est de 5,9%, tandis que la moyenne simple des taux NPF appliqués s'élève à seulement 4,4%.

3.5. D'après les statistiques les plus récentes concernant les droits de douane appliqués par Moldova en 2021, la moyenne simple des droits NPF appliqués s'élevait à 5,3%, tandis que la moyenne des droits NPF appliqués pondérée par les échanges n'étaient que de 4,2%. Parallèlement, pour les produits agricoles, la moyenne simple des droits NPF appliqués était de 11,7%, tandis que la moyenne des taux appliqués pondérée en fonction des échanges était plus faible (11,2%). Pour les produits non agricoles, la moyenne simple des droits appliqués par Moldova était de 4,3%, tandis que la moyenne pondérée par les échanges n'était que de 3,2%.

3.6. Ainsi, par rapport à la plupart des Membres, les engagements pris par Moldova concernant l'accès aux marchés montrent un taux de libéralisation très impressionnant.

- Le Ministère de l'économie, en coopération avec les autres ministères et les organismes chargés des questions commerciales, est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique commerciale de la République de Moldova. Il est également responsable des questions relatives à l'OMC, de la négociation et de la mise en œuvre des accords de libre-échange (ALE) et de la promotion du commerce et des investissements. Il coordonne plusieurs institutions, y compris l'Agence pour la protection des consommateurs et la surveillance des marchés et l'Agence pour la surveillance technique, et en supervise plusieurs, dont l'Organisme chargé des enquêtes sur les mesures commerciales contingentes, le Centre national d'accréditation (MOLDAC), l'Organisation pour le développement des petites et moyennes entreprises (ODIMM), l'Institut national de métrologie et l'Institut national de normalisation.
- Lors du processus d'élaboration de la politique commerciale, le Ministère de l'économie coopère également avec d'autres ministères et organismes compétents dans le domaine du commerce, notamment le Service des douanes, qui relève du Ministère des finances. En outre, il mène des consultations à titre ponctuel avec le secteur privé en vue de l'élaboration de la politique commerciale de Moldova, y compris en organisant des réunions d'information et des consultations publiques sur les négociations des ALE.

### 3.2 OMC et Initiatives liées aux Déclarations conjointes

3.7. En tant que fervent et véritable défenseur du système commercial multilatéral (SCM) créé dans le cadre de l'OMC, Moldova déploie des efforts constants en vue de la libéralisation des échanges, de l'intégration économique mondiale et du développement.

3.8. Le gouvernement de Moldova réaffirme sa détermination à contribuer au renforcement et à l'amélioration du système commercial multilatéral existant afin de permettre aux Membres de répondre aux besoins liés au développement économique, financier, inclusif et durable.

3.9. Moldova considère l'OMC comme la principale plate-forme pour l'examen des questions commerciales et estime que l'attachement à une collaboration en faveur du développement par le biais du commerce et d'autres instruments est essentiel pour l'Organisation.

3.10. Dans ce contexte, au cours des sept dernières années, Moldova a activement cherché à intensifier les discussions menées à l'OMC sur les questions liées à l'élaboration des Initiatives conjointes sur le commerce électronique, la facilitation de l'investissement pour le développement, la réglementation intérieure dans le domaine des services, la participation des MPME au commerce international, le commerce et l'égalité des genres, le commerce et la durabilité environnementale, et la réforme des subventions aux combustibles fossiles.

3.11. Moldova fait partie des coauteurs de toutes les Initiatives conjointes élaborées dans le cadre de l'OMC et faisait partie des Membres fondateurs de ces initiatives conjointes à la CM11 (depuis Nairobi et Buenos Aires). Il soutient aussi fermement les nouvelles initiatives lancées à l'OMC visant à rendre l'Organisation plus pertinente et plus adaptée aux réalités actuelles.

3.12. Moldova se considère comme un "ami du système" et faisait donc également partie des coauteurs d'une série de déclarations en soutien à l'OMC et au SCM au cours de la période à l'examen.<sup>i</sup>

3.13. Nous restons d'avis que nos efforts conjoints doivent être destinés à préserver la pertinence et l'efficacité de l'OMC, y compris par l'intermédiaire de ces initiatives liées au commerce, qui donnent un nouveau souffle aux négociations au sein de l'Organisation – lesquelles ont donné des résultats louables l'année dernière.

3.14. **S'agissant du respect des obligations de notification** de la République de Moldova au sein de l'OMC, il convient de noter que Moldova est un ardent défenseur du principe de transparence promu à l'OMC.

3.15. Afin de s'acquitter de ses obligations en matière de transparence dans le cadre des accords commerciaux multilatéraux conclus à l'OMC, ainsi que d'accords plurilatéraux tels que l'Accord sur les marchés publics (AMP), la République de Moldova présente chaque année toutes ses notifications obligatoires dans les délais fixés, ainsi que des notifications ponctuelles.

3.16. Pendant la période considérée, Moldova a présenté plus de 130 notifications concernant environ 153 mesures. La République de Moldova a présenté des notifications périodiques à l'OMC et le taux de notification a augmenté pendant la période considérée. À la fin de 2017, Moldova n'avait aucune notification en suspens. Il a aussi régulièrement fourni des données relatives aux droits de douane et aux importations pour la base de données intégrée (BDI) de l'OMC. Il a également présenté des notifications douanières, ainsi que des notifications relatives aux ADPIC, aux licences d'importation et à l'accès aux marchés.

3.17. Depuis le dernier examen, la République de Moldova a participé activement à l'examen des politiques commerciales d'autres Membres. En outre, elle fait partie des quelques Membres de l'OMC qui fournissent des rapports trimestriels à l'Organe d'examen des politiques commerciales et notifie toutes les modifications récentes de sa législation nationale qui pourraient avoir une incidence directe ou indirecte sur le commerce des marchandises et des services dans le cadre des rapports de suivi du commerce de l'OMC.

3.18. La République de Moldova a notifié dans les délais aux Membres de l'OMC les mesures ayant une incidence sur le commerce des marchandises et des services et l'activité économique qu'elle a prises dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Les notifications ont été transmises aux comités compétents, tels que le Comité de l'accès aux marchés, l'Organe d'examen des politiques commerciales (rapports semestriels) et le Groupe de travail informel sur les MPME.

### 3.3 Régimes commerciaux préférentiels

3.19. L'une des priorités du gouvernement reste la diversification des produits et des marchés d'exportation. Quelques accords de libre-échange régionaux sont entrés en vigueur et ont été mis en œuvre par Moldova depuis le dernier examen (la ZLEAC avec l'UE, un ALE avec la Turquie et un ALE avec le Royaume-Uni).

3.20. Pour la République de Moldova, les accords de libre-échange (ALE) représentent un complément important au système commercial multilatéral établi dans le cadre de l'OMC en ce qu'ils permettent une meilleure intégration dans l'économie mondiale et une plus grande coopération commerciale avec d'autres pays. Moldova cherche en particulier à tirer parti de sa position géographique favorable en Europe du Centre-Est (vue comme un pont entre les régions économiques de l'Europe et de l'Asie) en mettant en œuvre et en négociant de nouveaux accords de libre-échange, qui restent une priorité importante pour le gouvernement.

3.21. Moldova a déjà conclu une vaste série d'ALE avec ses principaux partenaires commerciaux.

3.22. Des ALE ont été conclus avec toutes les grandes destinations d'exportation, qui couvrent environ 90% des exportations actuelles. De même, environ 82% des importations proviennent de partenaires d'ALE, à quelques exceptions près.

3.23. Moldova a 16 accords de libre-échange (ALE) en vigueur, qui impliquent 46 partenaires: Albanie; Arménie; Bélarus; Bosnie-Herzégovine; ex-République yougoslave de Macédoine; Fédération de Russie; Géorgie; Kazakhstan; MINUK/Kosovo; Monténégro; Ouzbékistan; République d'Azerbaïdjan; République kirghize; Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord; Serbie; Tadjikistan; Turquie; Turkménistan; UE-27; et Ukraine. Une partie des ACR conclus par Moldova ont été notifiés à l'OMC et certains ont été examinés par le Comité des accords commerciaux régionaux (**tableau A1. 1**).

#### 3.3.1 ZLEAC avec l'Union européenne

3.24. La zone de libre-échange approfondi et complet entre l'UE et ses États membres et la République de Moldova (ZLEAC) est le pilier économique et commercial de l'Accord d'association UE-Moldova. L'objectif général de l'Accord d'association est d'approfondir l'association politique et l'intégration économique entre l'UE et Moldova. À cette fin, la ZLEAC prévoit un rapprochement

réglementaire progressif de vaste portée avec le droit de l'UE dans les domaines liés au commerce et une ouverture des marchés graduelle et réciproque. Du fait de ces éléments distinctifs, ce type d'accord va au-delà des ALE de "nouvelle génération" et représente un "genre d'accord commercial unique". La mise en œuvre de la ZLEAC a contribué à la croissance économique du pays grâce à l'augmentation du commerce et du volume des échanges. En outre, elle a entraîné de profondes transformations dans l'économie et dans la façon de penser et de faire en termes de qualité des marchandises, de diversification des produits, de compétitivité et de gestion.

3.25. L'Union européenne est le premier et le plus important partenaire commercial de Moldova, dont elle représentait 61% du total des exportations de marchandises en 2021. Ce chiffre a fluctué entre 61% (2021) et 69% (2018) au cours des six dernières années. Les exportations de Moldova à destination de l'UE ont fortement augmenté, en particulier après l'entrée en vigueur provisoire de l'Accord d'association UE-Moldova et de la ZLEAC le 1<sup>er</sup> septembre 2014, lesquels ont supprimé la plupart des obstacles tarifaires et non tarifaires. Le nombre d'entreprises exerçant des activités commerciales avec l'UE a continué d'augmenter depuis: 1 243 entreprises moldoves exportaient vers l'UE en 2015, 1 748 en 2017, 1 837 en 2019 et 1 860 en 2021. En 2021, les exportations de marchandises moldoves à destination de l'UE s'élevaient à un peu plus de 1,9 milliard d'USD, soit une hausse de 44% par rapport à 2016. Les importations en provenance de l'UE ont cependant augmenté de près de 60% pendant la même période, ce qui a entraîné un déficit de la balance commerciale de 1,2 milliard d'USD.

3.26. Les exportations à destination des pays de l'UE ont connu une hausse plus rapide: 44% en 2021 par rapport à 2016, soit 8% par an en moyenne. En 2021, plus d'un quart des exportations moldoves provenaient du secteur agricole (26%). La même année, avec les secteurs de la production alimentaire (11,7%) et des boissons et du tabac (6,9%), les produits agroalimentaires représentaient presque 45% du total des exportations moldoves (figure 3). Le secteur de la construction de machines était le deuxième secteur en termes d'exportations, représentant un cinquième du total (20%).

3.27. Seuls 5 secteurs sur 20 ont connu une baisse ou une hausse marginale de leurs exportations ces cinq dernières années: la production de cuir ou d'articles en cuir (-1,8%), les textiles (0%) et les ordinateurs et produits électroniques et optiques (1,4%). L'augmentation la plus dynamique a été enregistrée par le secteur de l'eau, de l'assainissement et de la gestion des déchets (523%), les autres activités industrielles (274%) et les métaux communs (147%). Les exportations du secteur de la construction de machines ont augmenté de 97% ces cinq dernières années, celles du secteur agricole, de 51%, celles du secteur des produits alimentaires, de 68%, celles du secteur des boissons et tabacs, de 27%, et celles du secteur pharmaceutique, de 75%.

3.28. En 2021, la plupart des exportations de Moldova vers l'UE provenaient du secteur de la construction de machines (25%). L'agriculture représentait presque 13% du total des exportations vers l'UE, suivie des produits alimentaires (11%), des métaux communs (12,5%), des articles d'habillement (8,5%), des meubles (7%) et des textiles (5%). Ensemble, ces 7 secteurs représentaient 83% du total des exportations vers l'UE en 2021.

3.29. En comparaison avec le commerce des marchandises, le commerce des services avec l'UE est plus équilibré et a même enregistré un excédent commercial pendant quatre des cinq dernières années. Cependant, en termes absolus, les exportations de services à destination de l'UE sont près de quatre fois inférieures aux exportations de marchandises et s'élevaient à 482 millions d'USD en 2020. En outre, à la différence des exportations de marchandises, la plupart des exportations de services sont destinées à des pays autres que ceux de l'UE. En 2020, la part de l'UE dans le total des exportations de services moldoves n'était que de 38%, avec un pic à 43% en 2017 si l'on regarde sur les cinq dernières années. Les exportations de services vers l'UE n'ont augmenté que de 20% entre 2016 et 2020; cependant, il convient de garder à l'esprit que 2020 n'est pas une année représentative aux fins d'une analyse des tendances étant donné que les exportations de tout type (marchandises et services) ont été touchées de plein fouet par la crise liée à la COVID-19.

3.30. Les données préliminaires de la NBM sur les exportations de services en 2021 montrent que le total des exportations de services a augmenté de près de 360 millions d'USD (28%) entre 2020 et 2021, un chiffre bien supérieur à la moyenne de ces cinq dernières années, atteignant 1,635 milliard d'USD. Les exportations totales de services ont connu une hausse de 53% entre 2016 et 2021.

### 3.3.2 Négociations en cours concernant des ALE

3.31. Actuellement, la République de Moldova mène des négociations en vue de conclure un accord de libre-échange avec les États membres de l'Association européenne de libre-échange (AELE). Ces négociations ont débuté en mars 2021. Les Parties se sont réunies en juillet 2021 pour le deuxième cycle de négociations.

## 4 CONCLUSIONS

4.1. Moldova est un petit pays d'Europe du Centre-Est doté d'une économie en développement largement ouverte, qui a pris des engagements de haut niveau dans le domaines des marchandises et des services lors de son accession à l'OMC en 2001 (Membre relevant de l'article XII) en comparaison avec ceux des pays développés (les dépassant même dans certains cas). Bien évidemment, l'accession à l'OMC et les réformes entreprises continuent de contribuer au développement de notre pays.

4.2. Moldova a enregistré des avancées significatives après son premier examen de politique commerciale. Ainsi, pendant la période considérée, le pays a connu d'importantes évolutions dans de nombreux secteurs; il convient notamment de souligner, entre autres, l'amélioration du climat des affaires grâce à une réforme de la réglementation, le développement rapide du secteur des TIC, les progrès enregistrés dans la mise en œuvre de l'AMP et la facilitation des échanges.

4.3. L'OMC revêt une importance cruciale, en particulier pour une petite économie vulnérable et libéralisée telle que celle de la République de Moldova. Le gouvernement moldove reste disposé à appuyer les activités et les initiatives qui sont considérées comme pragmatiques et efficaces et qui amélioreront le fonctionnement de l'Organisation en la rendant plus solide et plus adaptée aux réalités du XXI<sup>e</sup> siècle.

4.4. Pendant la période considérée, la République de Moldova a bénéficié des processus du SCM et a aussi œuvré activement et pris des mesures pour renforcer l'engagement en faveur de la libéralisation des échanges internationaux dans le cadre des Accords de l'OMC en vue de rendre l'Organisation plus efficace et plus réactive. Dans ce contexte, Moldova a apporté son soutien et a pris part au lancement de toutes les Initiatives conjointes sur le commerce électronique, la facilitation de l'investissement pour le développement, les micro, petites et moyennes entreprises (MPME), la réglementation intérieure dans le domaine des services, la réforme des subventions aux combustibles fossiles et le commerce et la durabilité environnementale pour le développement, ainsi qu'aux discussions sur l'autonomisation des femmes dans le cadre de l'initiative sur le commerce et l'égalité des genres. En outre, Moldova a appuyé la plupart des déclarations en faveur d'un fonctionnement efficace du SCM dans le cadre de l'OMC, se considérant également comme "un ami du système". Il fait aussi partie des coauteurs de l'Initiative sur le commerce et la santé.

4.5. Moldova soutient fermement la nécessité de rétablir un système de règlement des différends à deux niveaux pleinement fonctionnel, estimant que ce système doit rester une priorité pour tous les Membres et est indispensable au respect du cadre juridique de l'OMC, en ce sens qu'il offre une garantie juridique essentielle. Moldova fait partie des Membres qui ont soutenu l'initiative menée pour résoudre la crise de l'Organe d'appel.

4.6. En tant que fervent partisan du principe de transparence à l'OMC, Moldova a présenté à cette dernière des notifications périodiques; en septembre 2021, il avait toutefois quelques notifications en suspens, principalement des notifications relatives à l'Accord sur l'agriculture (notifications sous la forme du tableau DS:1), qu'il n'avait pas présentées en raison de contraintes de capacité. Moldova collabore étroitement avec l'IFCT pour s'acquitter de ses obligations en matière de notification, y compris concernant l'agriculture, dans les plus brefs délais.

4.7. Actuellement, la situation macroéconomique extérieure se caractérise par une hausse importante du taux d'inflation annuel depuis l'année dernière, lequel reste élevé cette année. Cela a engendré de fortes pressions inflationnistes dans un contexte marqué par une crise énergétique au niveau régional, une hausse considérable des prix des produits de base, des matières premières et des produits alimentaires, une augmentation importante des coûts du transport international de marchandises et la guerre en Ukraine.

4.8. La pandémie, la crise énergétique et, plus récemment, la crise des réfugiés ont jeté une lumière crue sur les faiblesses de ce modèle de croissance face aux chocs. Moldova sera probablement un des pays les plus touchés par le conflit, non seulement en raison de sa proximité géographique avec la guerre, mais aussi du fait de ses vulnérabilités inhérentes en tant que petite économie sans littoral ayant des liens étroits à la fois avec l'Ukraine et avec la Fédération de Russie.

4.9. Face au ralentissement de l'activité économique dû aux chocs causés par la guerre et les conséquences actuelles de la pandémie de COVID-19, le gouvernement, fort d'un mandat solide, du soutien du Parlement et de la confiance des citoyens et des partenaires internationaux, s'efforce de trouver des moyens d'atténuer les effets sur l'économie tout en maintenant la dynamique du programme à long terme. Dans la situation économique actuelle, il est capital que les mesures de reprise à court terme soient associées à des réformes à long terme qui aideront à détourner l'économie du modèle actuel.



## ANNEXE – TABLEAUX

Tableau A1. 1 Accords de libre-échange en vigueur de la République de Moldova

Accord	Description
<b>République de Moldova – Union européenne</b>	
Titre	Zone de libre-échange approfondi et complet entre l'UE et Moldova
Parties	Allemagne; Autriche; Belgique; Bulgarie; Chypre; Croatie; Danemark; Espagne; Estonie; Finlande; France; Grèce; Hongrie; Irlande; Italie; Lettonie; Lituanie; Luxembourg; Malte; Pays-Bas; Pologne; Portugal; République de Moldova; République slovaque; République tchèque; Roumanie; Slovénie; Suède
Date de signature/d'entrée en vigueur	Juin 2014/septembre 2014
Principales caractéristiques	L'Accord s'applique aux marchandises et aux services; il couvre les éléments suivants: traitement national et accès aux marchés pour les marchandises; mesures correctives commerciales; OTC, normalisation, métrologie, accréditation et évaluation de la conformité; mesures SPS; douanes et facilitation des échanges; établissement, commerce des services et commerce électronique; paiements courants et circulation des capitaux; marchés publics; DPI; concurrence; énergie et commerce; transparence; commerce et développement durable; règlement des différends.
Série de documents de l'OMC	WT/REG352
<b>Accord de libre-échange d'Europe centrale (ALEEC)</b>	
Titre	ALEEC 2006
Parties (actuelles)	Albanie; Bosnie-Herzégovine; ex-République yougoslave de Macédoine; MINUK/Kosovo; Moldova; Monténégro; Serbie
Date de signature/d'entrée en vigueur	Décembre 2006/mai 2007
Principales caractéristiques	L'Accord s'applique uniquement aux marchandises; il couvre les éléments suivants: procédures douanières; investissement; règlement des différends; droits de propriété intellectuelle.
Série de documents de l'OMC	WT/REG233
<b>CEI<sup>a</sup></b>	
Titre	Traité établissant une zone de libre-échange entre les membres de la CEI
Parties	Arménie; Bélarus; Fédération de Russie; Kazakhstan; République de Moldova; République kirghize; Tadjikistan; Ukraine
Date de signature/d'entrée en vigueur	Octobre 2011/septembre-décembre 2012
Principales caractéristiques	L'Accord s'applique uniquement aux marchandises; il couvre les éléments suivants: adhésion; balance des paiements; concurrence; procédures douanières; règlement des différends; exceptions, générales ou concernant la sécurité; restrictions à l'exportation; règles d'origine; mesures de sauvegarde.
Série de documents de l'OMC	WT/REG173
<b>République de Moldova – Türkiye</b>	
Titre	Accord de libre-échange entre la République de Moldova et la Türkiye 2014
Parties (actuelles)	République de Moldova – Türkiye
Date de signature/d'entrée en vigueur	2014
Principales caractéristiques	L'Accord s'applique uniquement aux marchandises, les services devant faire l'objet de négociations; il couvre les éléments suivants: procédures douanières; investissement; règlement des différends; droits de propriété intellectuelle, mesures correctives commerciales, règles d'origine.
<b>République de Moldova – Arménie</b>	
Titre	Accord de libre-échange entre l'Arménie et Moldova
Parties	Arménie et Moldova
Date de signature/d'entrée en vigueur	Décembre 1993/décembre 1995
Principales caractéristiques	L'Accord s'applique uniquement aux marchandises; il couvre les éléments suivants: adhésion; balance des paiements; concurrence; procédures douanières; règlement des différends; exceptions, générales ou concernant la sécurité; restrictions à l'exportation; règles d'origine; mesures de sauvegarde.
État d'avancement de l'examen à l'OMC	Présentation factuelle terminée

Accord	Description
Série de documents de l'OMC	WT/REG173
<b>République de Moldova – République kirghize</b>	
Titre	Accord de libre-échange entre la République kirghize et Moldova
Parties	République kirghize et Moldova
Date de signature/d'entrée en vigueur	Mai 1995/novembre 1996
Principales caractéristiques	L'Accord s'applique uniquement aux marchandises; il couvre les éléments suivants: adhésion; balance des paiements; concurrence; mesures compensatoires; procédures douanières; règlement des différends; exceptions, générales ou concernant la sécurité; restrictions à l'exportation; droits de propriété intellectuelle; règles d'origine; mesures de sauvegarde; SPS; OTC.
État d'avancement de l'examen à l'OMC	Résumé factuel distribué
<b>République de Moldova – Fédération de Russie</b>	
Titre	Accord de libre-échange entre le Cabinet des ministres de la Fédération de Russie et la République de Moldova
Parties	Fédération de Russie et Moldova
Date de signature/d'entrée en vigueur	Février 1993/mars 1993
Principales caractéristiques	L'Accord s'applique uniquement aux marchandises; il couvre les éléments suivants: procédures douanières.
Série de documents de l'OMC	WT/REG320
<b>République de Moldova – Ukraine</b>	
Titre	Accord de libre-échange entre le Cabinet des ministres de l'Ukraine et le gouvernement de la République de Moldova
Parties	Ukraine et Moldova
Date de signature/d'entrée en vigueur	Novembre 2003/mai 2005
Principales caractéristiques	L'Accord s'applique uniquement aux marchandises; il couvre les éléments suivants: concurrence; procédures douanières; règlement des différends; exceptions, générales ou concernant la sécurité; restrictions à l'exportation; marchés publics; droits de propriété intellectuelle; règles d'origine; mesures de sauvegarde; mesures SPS; subventions; OTC
Série de documents de l'OMC	WT/REG249
<b>République de Moldova – Azerbaïdjan</b>	
Titre	Accord de libre-échange entre le gouvernement de la République de Moldova et le gouvernement de la République d'Azerbaïdjan
Parties	Moldova et Azerbaïdjan
Date de signature/d'entrée en vigueur	Mai 1995/avril 1996
Principales caractéristiques	L'Accord s'applique aux marchandises et aux services.
<b>République de Moldova – Bélarus</b>	
Titre	Accord de libre-échange entre le gouvernement de la République de Moldova et le gouvernement de la République du Bélarus
Parties (actuelles)	Moldova et Bélarus
Date de signature/d'entrée en vigueur	Juin 1993/décembre 1994
Principales caractéristiques	L'Accord s'applique uniquement aux marchandises.
<b>République de Moldova – Kazakhstan</b>	
Titre	Accord de libre-échange entre le gouvernement de la République de Moldova et le gouvernement de la République du Kazakhstan
Parties	Moldova et Kazakhstan
Date de signature/d'entrée en vigueur	Mai 1995/février 1996
Principales caractéristiques	L'Accord s'applique uniquement aux marchandises.
<b>République de Moldova – Géorgie</b>	
Titre	Accord de libre-échange entre le gouvernement de la République de Moldova et le gouvernement de la Géorgie
Parties	Moldova et Géorgie
Date de signature/d'entrée en vigueur	Novembre 1997/avril 2007
Principales caractéristiques	L'Accord s'applique uniquement aux marchandises.
<b>République de Moldova – Turkménistan</b>	
Titre	Accord de libre-échange entre le gouvernement de la République de Moldova et le gouvernement du Turkménistan
Parties	Moldova et Turkménistan

Accord	Description
Date de signature/d'entrée en vigueur	Décembre 1993/mars 1996
Principales caractéristiques	L'Accord s'applique uniquement aux marchandises.
<b>Moldova – Ouzbékistan</b>	
Titre	Accord de libre-échange entre le gouvernement de la République de Moldova et le gouvernement de la République d'Ouzbékistan
Parties	Moldova et Ouzbékistan
Date de signature/d'entrée en vigueur	Mars 1995/août 1995
Principales caractéristiques	L'Accord s'applique uniquement aux marchandises.
Série de documents de l'OMC WT/REG383/1/Rev.1	
<b>Groupe GUAM</b>	
Titre	Accord sur la création d'une zone de libre-échange entre les États membres du groupe GUAM
Parties	Géorgie, Ukraine, République d'Azerbaïdjan et République de Moldova
Date de signature/d'entrée en vigueur	Juillet 2002/avril 2005
<b>République de Moldova – Royaume-Uni</b>	
Titre	Accord de partenariat stratégique, de commerce et de coopération entre le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et la République de Moldova
Parties	Moldova et Royaume-Uni
Date de signature/d'entrée en vigueur	Décembre 2020/janvier 2021
Principales caractéristiques	L'Accord s'applique aux marchandises et aux services; il couvre les éléments suivants: traitement national et accès aux marchés pour les marchandises; mesures correctives commerciales; OTC, normalisation, métrologie, accréditation et évaluation de la conformité; mesures SPS; douanes et facilitation des échanges; établissement, commerce des services et commerce électronique; paiements courants et circulation des capitaux; marchés publics; DPI; concurrence; énergie et commerce; transparence; commerce et développement durable; règlement des différends.

Source: Ministère de l'économie.

<sup>11</sup>. "Conseil général – Déclaration sur l'action immédiate à entreprendre pour soutenir le système commercial multilatéral en préparation d'une CM12 réussie" (WT/GC/W/841), document le plus récent daté du 28/04/2022;

<sup>12</sup>. "Conseil général – Déclaration conjointe sur l'agression de l'Ukraine par la Fédération de Russie avec le soutien du Bélarus" (WT/GC/244), document le plus récent daté du 15/03/2022;

<sup>13</sup>. "ORD – Désignation des membres de l'Organe d'appel" (WT/DSB/W/609/Rev.18), document le plus récent daté du 18/02/2022;

<sup>14</sup>. "Projet de déclaration du Conseil général sur la COVID-19 et au-delà: Commerce et santé" – POLITIQUES COMMERCIALES ADOPTÉES POUR RÉPONDRE À LA PANDÉMIE DE COVID-19 ET ACCROÎTRE LA RÉSILIENCE FACE À DES PANDÉMIES FUTURES (WT/GC/W/823), 15/07/2021, document le plus récent daté du 18/02/2022;

<sup>15</sup>. "Projet final de Déclaration sur les micro, petites et moyennes entreprises (MPME)" (WT/MIN(21)/1), document le plus récent daté du 18/02/2022;

<sup>16</sup>. "Discussions structurées sur le commerce et la durabilité environnementale – Déclaration ministérielle sur le commerce et la durabilité environnementale" (WT/MIN(21)/6/Rev.2), document le plus récent daté du 14/12/2021;

<sup>17</sup>. "Réforme des subventions aux combustibles fossiles – DÉCLARATION MINISTÉRIELLE SUR LES SUBVENTIONS AUX COMBUSTIBLES FOSSILES" (WT/MIN(21)/9), document du 03/12/2021;

<sup>18</sup>. "Déclaration sur la conclusion des négociations sur la réglementation intérieure dans le domaine des services" (WT/L/1129), document du 02/12/2021;

<sup>19</sup>. "Conseil général – Programme de travail sur le commerce électronique" (WT/GC/W/831/Rev.5), WT/MIN(21)/W/7, document du 26/11/2021;

<sup>20</sup>. "Conférence ministérielle – Déclaration ministérielle conjointe sur la promotion de l'égalité des genres et de l'autonomisation économique des femmes dans le cadre du commerce – douzième Conférence ministérielle" (WT/MIN(21)/4), document du 10/11/2021;

<sup>21</sup>. "Conseil général – Communication conjointe sur des questions systémiques" (WT/GC/W/827), document du 27/07/2021;

<sup>22</sup>. "Conseil général – Lignes directrices en matière de procédures pour les conseils et comités de l'OMC traitant des préoccupations commerciales – Projet de décision du Conseil général" (WT/GC/W/777/Rev.6), document le plus récent daté du 15/07/2021;

<sup>23</sup>. "Conseil général – COVID-19 et au-delà: commerce et santé" (JOB/GC/251/Rev.1), document du 22/04/2021;

<sup>24</sup>. "Comité du budget, des finances et de l'administration – Améliorations procédurales concernant le Comité du budget, des finances et de l'administration" (WT/BFA/W/538/Rev.2), document du 01/04/2021;

<sup>25</sup>. "Déclaration conjointe sur les prohibitions ou restrictions à l'exportation de produits agricoles dans le cadre du Programme alimentaire mondial" (WT/L/1109), document du 21/01/2021;

<sup>26</sup>. "Conseil général – Comité de l'agriculture – Session extraordinaire – Proposition concernant les prohibitions ou restrictions à l'exportation de produits agricoles dans le cadre du Programme alimentaire mondial – Projet de décision du Conseil général" (TN/AG/46/Rev.3, WT/GC/W/810/Rev.3), document du 18/12/2020;

<sup>27</sup>. "Comité du commerce et de l'environnement – Communication sur le commerce et la durabilité environnementale" (JOB/TE/67), document du 12/11/2020;

<sup>28</sup>. "Conseil général – Déclaration sur la COVID-19 et le système commercial multilatéral des ministres chargés des questions liées à l'OMC" (WT/GC/212), document du 29/05/2020;

<sup>29</sup>. "Conseil général – Déclaration sur l'importance des MPME en période de COVID-19" (WT/GC/215), document du 14/05/2020;

<sup>30</sup>. "Conseil général – Déclaration à l'appui du système commercial multilatéral fondé sur des règles" (WT/GC/203), document du 10/12/2019;

<sup>31</sup>. "Conseil général – Document de séance non officiel – Comparative table of working methods in selected WTO bodies – Communication from the co-sponsors of the communication "Procedural guidelines for WTO councils and committees addressing trade concerns"" (RD/GC/12), document du 06/12/2019.